

ECHOS du COTA

LE PARTENARIAT : RECIPROCITE ET (RE)CONNAISSANCE

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

EGRIT PERIODIQUE | AUTORISATION DE FERMETURE 1000 BRUXELLES 1 | 1-1/240 | IMPRIME A TAXE REDUITE

#100

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°100 • trimestriel • septembre 2003 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE **COLETTE ACHEROY**
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION **STEPHANE BOULC'H**
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS **ROSE MARTINEZ**
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME **FREDERIC PIRON**
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE **MARCEL SCHEIDWEILLER**

FORMULES D'ABONNEMENTS
ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARAINNÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES
DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : DE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER
DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTER-
NATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE
(FRAIS À VOTRE CHARGE)

COTA ASBL
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

éditorial

LE PARTENARIAT, UN CARCAN ?

A des degrés variables, tous les dossiers traités dans nos pages plaident pour une meilleure réciprocité et pour l'équité entre ONG partenaires du Nord et du Sud. Mais devant la complexité de la problématique jamais nous ne nous étions risqués à lui consacrer un numéro. Notre centième édition et l'inauguration de la nouvelle formule nous semblait une bonne occasion de le faire.

Car le partenariat est devenu une notion centrale de la coopération. Pour la plupart des administrations et bailleurs de fonds, c'est une exigence de recevabilité des programmes. Pourtant, les conditions de ce que doit être un "bon partenariat" sont toujours discutées. La définition elle-même du partenariat prête à controverse. Si l'unanimité s'est créée autour de critères idéaux, tels que l'équilibre, la participation, l'équité, la réciprocité, la reconnaissance et le respect mutuels, ceux-ci résistent mal aux disparités du terrain. Les pratiques ne coïncident pas toujours avec les bonnes intentions. La multiplicité des acteurs, des statuts, des vocations, des expressions culturelles, sont autant de portes ouvertes aux interprétations. Les besoins évoluent et s'accommodent mal de concepts "politiquement corrects" et stéréotypés qui, appliqués aveuglément et parfois imposés, tendent à édulcorer les rapports de forces entre individus (rapports naturels mais creusés par le fait que les pouvoirs décisionnel et financier restent entre les mains des partenaires du Nord) et à étouffer les divergences d'intérêts...

Ces divergences sont nombreuses à l'heure où les organisations du Sud sont poussées par la configuration politico-économique mondiale et les enjeux de la décentralisation à développer des projets plus vastes, d'envergure régionale, voire internationale. Elles revendiquent davantage d'autonomie dans la gestion de leurs initiatives et la possibilité de cultiver des relations

moins exclusives, plus diversifiées et plus ouvertes aux opportunités offertes à diverses échelles par les réseaux.

Les partenariats doivent pouvoir se négocier sur des bases plus mouvantes, sur des assises plus concertées et adaptables aux changements et autres aléas qui peuvent naître de la confrontation d'organisations responsables et qui respectent mutuellement leur intégrité. Il faut davantage de confiance.

Tenues par des logiques gestionnaires de plus en plus rigides, les ONG sont-elles encore à même de négocier et de construire des relations de travail suffisamment souples et adaptées aux revendications spécifiques de leurs partenaires ?

→ sommaire

- 3 **PARTENARIAT : ENTRE DÉSIR ET RÉALITÉ**
(DENIS CATTIN, MARTIN SCHREIBER)
- 8 **POUR UNE GESTION DES FINANCEMENTS AUX MAINS DES PARTENAIRES** (COTA)
- 11 **LE PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ENDOGÈNE. LE POINT DE VUE DU GADEC** (LAMINE DIALLO)
- 13 **LE PARTENARIAT ENTRE BUREAUX D'ÉTUDES DU NORD ET DU SUD : BILAN, ENJEUX ET PERSPECTIVES ?** (JÉRÔME COSTE)
- 16 **CHRONIQUE DE LIVRES**
- 20 **FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS**
- 23 **ON NOUS INFORME**
- 26 **OFFRES D'EMPLOI**
- 27 **APPEL À CONTRIBUTIONS**
- 28 **PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET**

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.

Le **COTA** est une organisation non-gouvernementale de coopération au développement, de services et d'éducation, reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD). Elle est spécialisée dans les **technologies et les méthodologies du développement**, en particulier dans les domaines du développement participatif et de la coopération décentralisée.

Le **COTA** est un outil offrant un ensemble de services d'appui technique et théorique (consultance, suivi, évaluation, etc...).



→ PARTENARIAT : ENTRE DÉSIR ET RÉALITÉ

Denis Cattin*, Martin Schreiber**

UNITE, Plate-forme suisse pour l'échange de personnes dans la coopération internationale, a mené récemment une étude scientifique qui met en lumière les potentialités et les faiblesses des relations de partenariat. Elle révèle combien le potentiel des partenariats est encore mal identifié et trop peu utilisé pour améliorer la qualité des activités de coopération et de sensibilisation de l'opinion publique.

L'étude a été menée dans le cadre du Programme d'Echanges de Personnes dans la Coopération Internationale de UNITE, Programme cofinancé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du Gouvernement suisse. Ce Programme concerne 26 organisations suisses de volontaires affectés dans des projets qui sont gérés par des organisations partenaires du Sud. Les activités principales sont les suivantes :

- échange Nord-Sud : accompagnement de partenariats Nord-Sud comptant quelques 200 volontaires spécialisés et travaillant avec des collaborateurs locaux en Amérique latine (55%), Afrique (35%) et Asie / Océanie (10%), dans les secteurs de la santé, de la formation, du social, des techniques appropriées, de l'agriculture et du développement institutionnel ;
- encouragement de l'échange de personnes du Sud vers le Nord (Echange Sud-Nord), ainsi qu'entre partenaires du Sud (Echange Sud-Sud) ;
- participation à l'élaboration de la politique de développement et à la sensibilisation de la population suisse en matière de coopération internationale et de rapports Nord-Sud ;

- participation à des réseaux (plate-formes et associations nationales et internationales).

Quelques 94 relations de partenariat ont été examinées, impliquant d'une part des institutions suisses d'envoi de coopérants volontaires (ci-après: volontaires) et leurs organisations partenaires au Sud et, d'autre part, les volontaires suisses ainsi que des responsables de coordinations engagés dans une vingtaine de pays du Sud durant les années 2000 à 2002.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le concept de partenariat fait partie de notre vocabulaire professionnel courant et de celui de presque toutes les institutions de UNITE. Les études, les discussions et les visites sur le terrain nous montrent qu'un partenariat de qualité est un facteur déterminant pour la réussite d'une coopération et pour la durabilité de ses effets. Pour ce qui concerne UNITE et ses organisations membres, le partenariat est de plus en plus clairement présenté comme un composant indispensable à la réalisation d'une action de coopération internationale. Cependant, nous observons :

- un élargissement de sa fonction: en plus de l'accomplissement d'une action commune de coopération, le partenariat vise au renforcement de l'organisation partenaire du Sud ;

* Ancien secrétaire exécutif de la Plate-forme UNITE.

**Collaborateur scientifique pour la plate-forme UNITE.



PHOTO : MARCEL SCHEIDWEILLER

- une transformation de sa finalité, dans le sens où certaines organisations cherchent à ce que le partenariat "transcende" l'action de coopération pour devenir à son propre tour une sorte de fin en soi ;
- dans le cadre des activités de terrain cofinancées par UNITE, diverses difficultés concernant les relations entre partenaires du Nord et du Sud et qui sont sources de conflit et même d'échec des affectations.

UNE LONGUE ÉVOLUTION

Depuis de longues années, des Européens se rendent dans les pays d'outre-mer pour y travailler en qualité de volontaires. Petit à petit l'engagement personnel est devenu prépondérant chez eux : recherche de la rencontre, de l'échange et du dialogue avec des personnes appartenant à d'autres cultures. Les acteurs vont alors devenir des amis, des alliés et des partenaires qui tentent de promouvoir une société plus humaine. L'engagement social et l'engagement professionnel se conjuguent pour stimuler les potentialités locales, pour sensibiliser et pour échanger dans le cadre d'une "citoyenneté mondiale". Dans cet effort, les compétences du Nord et du Sud sont indissociables.

Pour bon nombre de partenaires du Nord, le partenariat a pour but de sensibiliser, de relier et de mobiliser dans une perspective sociopolitique afin de réduire le déséquilibre Nord-Sud. Il doit agir également dans le sens d'une coopération au développement différente qui ne repose pas sur le transfert et la domination unilatérale mais sur le changement au Nord comme au Sud, principalement par l'amélioration de la réciprocité des échanges entre les partenaires Nord et Sud.

UNE TYPOLOGIE DU PARTENARIAT

La relation de partenariat est par essence vivante, complexe, et peut évoluer très rapidement. Au premier abord, il paraît donc difficile de l'enfermer dans des catégories bien définies. C'est pourtant ce que nous avons tenté de faire ici afin de contribuer à une certaine clarification conceptuelle et opérationnelle.

A l'aide d'un instrument permettant de faire ressortir, à travers chaque organisation, l'évolution historique de la coopération Nord-Sud, nous avons dégagé quatre catégories :

- **Partenariat sociopolitique** : les deux partenaires sont des organisations très ancrées dans la société civile, très engagées dans des actions en faveur de la défense des droits des citoyens économiquement et socialement défavorisés ou cibles d'abus et d'injustices permanentes de la part de secteurs plus riches et influents de la société. Le questionnement des relations inégales entre le Nord et le Sud et l'engagement en faveur d'une mondialisation à visage humain sont les axes principaux de leurs actions. Les objectifs recherchés sont l'échange de compétences sociales et professionnelles dans un esprit d'engagement sociopolitique en faveur d'une cause bien définie et qui transcende les objectifs directs du projet ou de l'affectation. L'information et la sensibilisation des populations civiles respectives constitue en outre un axe essentiel de ce type de partenariat. Certains partenaires de cette catégorie élargissent leur champ d'action dans le domaine du renforcement de la paix, par exemple, en créant des "Services civils pour la paix".

- **Partenariat technique** : les deux partenaires sont avant tout des organisations pourvoyeuses de compétences et de prestations techniques dans différents secteurs d'activité professionnelle. L'appui technique et la formation professionnelle sont donc les éléments essentiels de ce type de partenariat. Ils sont orientés de façon ciblée vers un groupe de population bien déterminé.

Ce partenariat vise à mettre à disposition des compétences avant tout techniques en faveur d'organisations du Sud travaillant dans la production et la formation.

- **Partenariat religieux** : les relations de partenariat ont une importante assise historique liée aux premières missions des Eglises. Elles sont caractérisées par une profonde connaissance mutuelle des partenaires. Les projets d'affectation sont en général très structurés et bénéficient souvent d'une large reconnaissance institutionnelle dans la population du pays ou de la région.

Ce type de partenariat se concentre avant tout aux activités de pastorale intégrale comprenant des échanges d'ordre spirituel, religieux et théologique ainsi que la mise à disposition de compétences sociales et techniques dans le cadre de projets d'Eglises du Sud et dans les domaines de la production et de la formation.

- **Partenariat humanitaire** : les partenaires sont spécialisés dans le domaine de l'assistance humanitaire, l'aide d'urgence et/ou le transfert et la formation techniques orientés vers la reconstruction ou le renforcement d'infrastructures sociales de base comme des foyers d'accueil, des centres de nutrition ou des hôpitaux.

Ils fournissent et coordonnent les moyens techniques et les compétences qui permettent de répondre à brève échéance aux besoins les plus aigus de la population du Sud concernée. Ils dispensent des formations utiles pour consolider au mieux, et de façon durable, le bien-être de cette population.

VERS UNE DÉFINITION DU PARTENARIAT

Les éléments de définition provenant des acteurs consultés ainsi que les éléments révélés par notre étude comme étant des facteurs qui favorisent une bonne qualité de partenariat nous permettent d'en élaborer une définition qui se décline en cinq points :

1. Le partenariat est une relation construite par différents acteurs unis par une motivation et une vision communes et ayant pour but de planifier et de réaliser ensemble des activités de coopération selon des objectifs clairement définis et acceptés.
2. Le partenariat est une relation dynamique, en constante évolution, qui favorise la créativité, la valorisation des compétences de chacun ainsi que la complémentarité des apports culturels, intellectuels et matériels, le tout devant représenter un avantage pour chacune des parties.
3. Le partenariat suppose un respect des différences, une confiance réciproque, une implication concrète des parties, une responsabilité partagée ainsi qu'une disposition au dialogue permanent et à la critique constructive.
4. Le partenariat requiert, d'une part, la capacité du partenaire du Nord d'assurer l'efficacité et le suivi des actions conjointement avec le partenaire du Sud et, d'autre part, une représentativité prouvée de la population bénéficiaire par le partenaire du Sud.



PHOTO : MARCEL SCHEIDWEILLER

5. Par-delà ses activités strictement opérationnelles, le partenariat constitue :

- un moyen de favoriser une meilleure compréhension entre les cultures ;
- un instrument précieux de sensibilisation de l'opinion publique et des organes politiques des pays concernés, au Nord et au Sud ;
- de plus en plus souvent : un élément "institutionnel" qui transcende l'action de coopération limitée dans le temps et qui est constitutif d'un nouveau type de coopération basé sur le vécu (trans)formateur d'un processus commun, impliquant au maximum les populations concernées du Nord et du Sud.

LA QUALITÉ DU PARTENARIAT

Afin de pouvoir mesurer la qualité du partenariat, nous nous sommes basés sur l'observation de trois facteurs évalués par chacun des partenaires, complétée par l'opinion des volontaires :

- a) Vision/finalités : visions et finalités de chacun (communes et divergentes) ;
- b) Administration : satisfaction dans les relations administratives et communication ;
- c) Attentes mutuelle : satisfaction des attentes de chacun dans le cadre de la relation de partenariat, telle qu'elle est vécue.

Sur la base de ces éléments, nous avons constitué deux indicateurs :

- un indicateur intégral de qualité relatif à la vision, l'administration et la satisfaction des attentes. Il se base sur l'estimation subjective faite par les partenaires Nord et Sud ainsi que par les volontaires ;
- un indicateur de convergence des visions entre les partenaires Nord et Sud, à partir d'une analyse objective des convergences et divergences entre ces partenaires et basée sur les données qu'ils nous ont fournies.

NOS CONSTATS SUR NEUFS POINTS

- *Le potentiel sociopolitique, la formation et la sensibilisation*

Pour cette analyse, nous avons utilisé un modèle de classification des régions selon leur potentiel d'articulation et de mobilisation sociopolitique, et ceci pour toutes les régions du Sud concernées par notre étude. Nous obtenons un regroupement de ces régions dans trois catégories :

- élevé : Brésil, Uruguay, Chili, El Salvador, Costa Rica, Cuba ;
- moyen : Colombie, Nicaragua, Pérou, Bolivie, Namibie, Tanzanie, Mozambique, Burkina Faso ;
- faible : Guinée, Cameroun, Nigeria, Soudan, Ethiopie, Papouasie Nouvelle-Guinée.

Le potentiel sociopolitique d'une région du Sud a une grande influence sur le modèle de partenariat établi dans cette région, c'est-à-dire qu'il y a plus de partenariats sociopolitiques dans les régions ayant un potentiel sociopolitique plus élevé. En outre, la qualité des partenariats sociopolitiques et des partenariats établis dans des régions ou pays à fort potentiel sociopolitique est supérieure.

La mobilisation sociopolitique de la société autour des partenariats est plus importante au Nord qu'au Sud et significative dans le contexte de partenariats avec les partenaires du Nord à orientation sociopolitique et religieuse-sociopolitique, dans le contexte de partenariats dans des régions à fort potentiel sociopolitique et, au Sud, dans le contexte des partenariats d'Eglises.

Dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'information, un bon partenariat contient suffisamment d'éléments substantiels pour être présenté comme un axe essentiel de la coopération, les aspects les plus importants étant :

- les caractéristiques, valeurs et savoir-faire propres aux partenaires du Sud ;
- l'utilisation de ces valeurs et compétences des partenaires du Sud pour la formation et la sensibilisation au Nord ;
- les éléments pratiques et fonctionnels d'échanges permanents, de dynamisme et de réciprocité créatifs qui font encore trop souvent défaut dans les descriptions publiques de projets de coopération plus "traditionnels".

En règle générale et pour la plupart des acteurs (partenaires Nord, partenaires Sud, volontaires, coordinations), on constate une trop faible utilisation de ce précieux potentiel pour la sensibilisation et la formation.

- *La durée et le volume de la coopération internationale*

La durée et le nombre d'actions de coopération et de missions dans une région du Sud ont une influence négative sur la qualité du partenariat, surtout là où les visions des partenaires ne convergent que faiblement (assistancialisme). La portée et la durée de la coopération internationale peuvent avoir deux conséquences :

- dans l'hypothèse positive, l'encouragement de formes d'échange et de synergies novatrices sur le plan de la réflexion et dans les domaines sectoriels et transversaux ;
- dans l'hypothèse négative, la perpétuation de schémas dépassés de coopération qui ne sont plus d'actualité (sans encouragement de l'autonomie des partenaires Sud et de leur participation à la préparation, à l'exécution, aux décisions et au suivi).

- *La qualité du partenariat et la qualité de l'affectation*

Il y a une très forte corrélation positive entre la qualité du partenariat et la qualité de l'affectation (résultats, impact et effets multiplicateurs) qui est encore plus marquée dans le cas des partenariats sociopolitiques. Nous pouvons ainsi nous faire une idée de la qualité de l'affectation en nous fondant sur la qualité du partenariat (et vice-versa).

- Les caractéristiques des partenaires Nord et Sud

Le degré de développement institutionnel du partenaire du Nord n'a aucune influence sur la qualité du partenariat, mais est tout de même une condition fondamentale pour garantir l'efficacité et le suivi de la collaboration. Le style de direction a néanmoins une influence (quoique réduite) sur la qualité du partenariat (meilleurs résultats pour le "style de gestion démocratique").

Un degré élevé de développement institutionnel du partenaire du Sud lié à un style de gestion "démocratique-participatif" du partenaire du Sud améliore la qualité du partenariat. Le degré de dépendance du partenaire du Sud envers le Nord n'influence pas la qualité du partenariat mais bien le degré de représentativité du partenaire du Sud dans la population bénéficiaire.

- Les problèmes dans le partenariat

Les convergences et divergences de vision des partenaires ont une nette influence sur la qualité du partenariat. La plupart des désaccords se manifestent dans la méthode de travail et le style de direction, le développement institutionnel et le caractère durable du partenaire du Sud ainsi que le fonctionnement du partenariat et le partage des rôles entre partenaires. Les avis divergent aussi considérablement sur l'importance à accorder à la religion, au travail pastoral et aux missionnaires.

Les difficultés relatives à l'établissement et au déroulement d'un partenariat s'articulent principalement autour des questions suivantes :

- Questions financières et matérielles
- Profil / rôle du volontaire – Profil du poste
- Contribution du partenaire du Sud
- Viabilité du projet
- Divergences de visions
- Difficultés de communication
- Différences culturelles, manière de travailler
- Planification, respect des délais
- Clarté des contrats et des attentes de chacun
- Problèmes internes chez les partenaires du Sud

- Le pouvoir du Sud dans le partenariat

Dans les rapports entre partenaires, la prééminence va au partenaire du Sud pour ce qui est de la définition de la politique et

des buts généraux, des aspects financiers et, dans une moindre mesure, du suivi et de l'analyse des activités réalisées. Toutefois, un apport financier important du partenaire du Nord confère à celui-ci bien plus de pouvoir de décision.

- La durabilité des partenariats

Les partenaires Nord pratiquant des partenariats "techniques", "religieux-sociopolitiques" et "religieux-humanitaires" (en combinant un soutien financier et un échange de personnes en faveur du même partenaire du Sud) poursuivent la majorité de leurs partenariats après la fin de l'affectation du volontaire, et ceci pour une longue durée. En revanche, les partenaires Nord avec des partenariats "sociopolitiques" et, le cas échéant, "religieux-sociopolitiques" mettent fin à la majorité de leurs partenariats à l'expiration de la période d'affectation.

- Des innovations ou seulement des améliorations dans le partenariat ?

Pour une grande majorité des partenaires Nord et des coordinations, il est nécessaire d'innover, alors que les partenaires Sud n'y voient pas une priorité.

Tous les acteurs manifestent une prédisposition à l'innovation, davantage pour des aspects opérationnels liés au contexte (comme l'engagement sociopolitique, les compétences des partenaires, la sensibilisation, les réseaux) que pour des aspects fondamentaux (nouvelles visions du partenariat, réflexion sur la mission, remise en question de la pertinence des volontaires étrangers du Nord). Il s'agit moins d'innovations que d'améliorations dans une démarche déjà entamée par UNITE dans le cadre de ses Conditions Générales.

Les informations recueillies démontrent l'importance accrue accordée au partenariat et celle, moindre, octroyée au volontariat. Cela se traduit, chez les partenaires Nord, par une tendance toujours plus significative : considérer leurs partenariats non plus seulement comme un moyen et un cadre pour réaliser des actions de coopération, mais comme un élément essentiel et constitutif d'un nouveau type de coopération basé sur le vécu (trans)formateur d'un processus commun, impliquant au maximum les populations concernées du Nord et du Sud. Le partenariat va, de ce fait, au-delà du simple projet de développement. Il transcende la nature purement opérationnelle et limitée dans le temps d'un transfert de compétences ou d'un appui technique.

La réciprocité des partenariats peut être renforcée par l'exploitation des potentiels existants (échanges Sud-Sud et Sud-Nord, stages pour les jeunes professionnels du Nord) et la mise en valeur des compétences du partenaire du Sud (comme la formation et la transmission de savoir dans la formation d'adultes, la médecine de base, les techniques appropriées, la mobilisation sociale, l'écologie, l'urbanisme et certaines méthodologies précises).

- le rôle des coordinations

Au sein des relations de partenariat, les coordinations au Sud facilitent les contacts, la communication et les échanges, l'encadrement et le soutien méthodologique aux volontaires et aux partenaires du Sud, ainsi que la recherche d'informations sur la région et le partenaire du Sud. En revanche, les acteurs octroient relativement peu d'importance aux secteurs d'activité importants comme l'identification de nouveaux partenaires du Sud et de leurs projets, le suivi des relations de partenariat et la gestion des conflits. Le fait que les partenaires du Sud mentionnent moins d'arguments pourrait être interprété comme une certaine indifférence de leur part envers les coordinations et, en fonction des cas, aussi envers le partenariat en général.



PHOTO : MARCEL SCHEIDWEILLER

En outre, il y a lieu de promouvoir la sensibilisation des coordinations envers la notion de partenariat, son évolution conceptuelle (conditions, échanges, réciprocité, etc.) et son sens ("institutionnalisation" comme élément essentiel de la coopération internationale et de la sensibilisation). Le rôle pionnier des coordinations dans le domaine des partenariats et de leurs innovations n'est en effet guère perçu.

OBSERVER LES TENDANCES QUI SE DESSINENT

Dans la plupart des pays du Nord, il existe un très grand nombre d'institutions d'aide, qu'elles soient humanitaires ou de développement. Cela les incite tôt ou tard à se regrouper, voire à fusionner, soit de leur propre initiative, soit sous la pression des gouvernements financeurs. Un tel regroupement peut être considéré positivement dans la mesure où cela concerne des ONG de dimension relativement réduite et qui ne peuvent que gagner à réaliser des synergies aux niveaux administratif et opérationnel. Les ONG qui n'entrent pas dans ce processus risquent de disparaître, à moins qu'elles ne réalisent leurs activités sur une base entièrement bénévole. En revanche, si un tel regroupement forcé s'applique à des organisations de plus grande dimension, le risque est de créer - comme c'est le cas chez certains de nos voisins européens - de véritables monstres institutionnels de la coopération internationale qui se retrouvent partenaires d'associations de base ne pouvant alors plus "faire le poids".

Ces consortiums du Nord risquent fort de changer radicalement les données et les critères inhérents à un Partenariat de qualité tel que nous l'avons défini dans cette étude. En Suisse, si cette tendance n'est, à ce jour, pas encore très prononcée, notre attention doit cependant rester éveillée et critique. ■■



PHOTO : MARCEL SCHEIDWEILLER

D. Cattin, M. Schreiber, **Partenariat. Entre désir et réalité. Etude sur les relations de partenariat dans le cadre d'appuis et d'échanges de personnes dans la coopération internationale**, UNITE, Bâle, 2002, 119 p.

L'étude formule de nombreuses recommandations et propose une série d'outils d'identification et de suivi des partenariats qui permettent aux organisations concernées de renforcer la qualité et la pertinence de leurs échanges.

L'étude complète existe sous format A4, en langues française et allemande.

Pour toute commande, prière de contacter:

UNITE – Innere Margarethenstrasse 26, 4051 Bâle (Suisse) – Tél. ++41(0)61.271.65.46

mailto: info@unite-ch.org

Le prix :15 €.

Un résumé synthétique, accompagné des recommandations, a été rédigé en français, allemand, italien, anglais, espagnol et portugais (brésilien).

Pour les organes de presse, un document explicatif suivi d'un exposé du contenu en 12 points a été rédigé en français, allemand et espagnol.

Le tout peut être consulté et téléchargé en format pdf sur notre site internet : www.unite-ch.org

Les auteurs de cette étude se tiennent à disposition pour toutes informations et pour faire, sur demande, une présentation plus circonstanciée de son contenu.

Denis Cattin

Rue des Carrières 26

CH- 2800 Delémont (Suisse)

Tél. ++41(0)32.422.90.84

denis.cattin@span.ch

Martin Schreiber

Obere Zollgasse 64

CH-3072 Ostermundigen (Suisse)

Tél. ++41(0)31.931 95 48

bmmbschreibercruz3@hotmail.com

→ POUR UNE GESTION DES FINANCEMENTS AUX MAINS DES PARTENAIRES

COTA

Tant que la gestion des moyens demeure l'apanage de l'organisation du Nord, l'aptitude du partenaire du Sud à véritablement négocier et prendre part aux décisions lui est forcément confisquée. De nombreux partenariats sont pourtant fondés sur ce déséquilibre. Malgré les réticences des bailleurs de fonds et les difficultés spécifiques à leur projet, l'expérience menée par les départements de l'Aube (France) et de Mbour (Sénégal) avec l'appui/conseil du CIEPAC, témoigne de l'intérêt de miser sur des rapports de force mieux équilibrés...



Rendez-vous des producteurs, commerçants et consommateurs sur le marché de Mbour - PHOTO : COTA

Il est vrai que la relation qui unit les deux départements remonte déjà à une trentaine d'années. Deux associations sont alors créées pour accompagner et appuyer les jumelages entre localités auboises et mbouroises : " Jeunesse et Développement " (JD) au Sénégal et " Aube-Mbour-France-Sénégal " en France. A cette époque, c'est à cette dernière qu'incombe la gestion des subventions consenties par le Conseil Général de l'Aube, son interlocutrice sénégalaise étant pour sa part chargée d'assurer la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Avec le temps, les termes de ce partenariat vont beaucoup évoluer et se diversifier, avant qu'on ne se résolve à déléguer, au moins en partie, la gestion des fonds aux homologues africains. Des liens privilégiés auront bien entendu pu se tisser et de part et d'autre, on aura eu maintes occasions d'éprouver sa confiance mutuelle. La mise en place d'un cadre de développement et d'une concertation efficace au niveau départemental y aura grandement contribué, de même qu'un processus d'apprentissage de la gestion comptable particulièrement exigeant qu'il nous semble intéressant de détailler dans ces colonnes.

A LA RECHERCHE D'UNE VÉRITABLE COGESTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ¹

Il faut attendre 1990 pour que les partenaires, soucieux d'accroître leurs moyens d'action, sollicitent le financement du ministère des Affaires étrangères (MAE). Une évaluation est

alors confiée au CIEPAC² qui dénonce la mainmise de politiciens dakarois sur JD dont il apparaît urgent de démocratiser les conditions de fonctionnement. On entreprend alors de départementaliser davantage l'association. Elle devient spécifiquement paysanne, acquiert ses propres responsables et commence à s'orienter vers un plan triennal de développement intégré.

Dans le même temps, accompagnés par le CIEPAC, les élus de la commune de Joal Fadiouth et des communautés rurales de Diass et de Fissel, jumelée avec des collectivités auboises, conçoivent des plans de développement communautaires concertés. Ce rapprochement a pour but de partager leurs acquis avec les localités ne bénéficiant pas de jumelages, d'améliorer les rapports avec l'administration, les techniciens et les bailleurs de fonds et vise, à terme, la création de services communs (financés en commun par un partage solidaire des fonds en provenance des collectivités françaises).

Avec l'appui de la ligne "coopération décentralisée" de la Commission européenne, un projet-pilote va voir le jour avec l'ambition de renforcer cette dynamique fédérative. Une organisation formelle est progressivement mise en place, dont les structures, les procédures et les modalités d'action sont censées favoriser la cohérence, l'efficacité et le partage des responsabilités entre les collectivités locales, les associations et les organisations paysannes, les représentants coutumiers qui ont accepté de s'impliquer.

La cadre départemental des acteurs de développement local du département de Mbour fédère et coordonne l'ensemble des initiatives de concertation à l'échelle des communes. Cinq sous-programmes sectoriels sont définis (dans les domaines de la santé, de la culture, de l'environnement, de l'éducation et de l'alphabétisation). Les activités du cadre sont appuyées par une cellule départementale spécifique : CACAODEL.

Les élus étant appelés à y participer, le cadre acquiert une légitimité qui en fait une véritable charnière entre le pouvoir régional et les collectivités territoriales. Dorénavant, le département devient un niveau privilégié d'organisation des forces citoyennes de développement local. Ce ne sont plus seulement les élus ou quelques leaders, mais toutes les associations qui structurent la société, les personnes ressources, les coutumiers, les catégories socioculturelles, etc.

UNE GESTION PÉDAGOGIQUE ET CITOYENNE DES RESSOURCES DU PROJET PILOTE

Tous les bailleurs de fonds n'ont pas souhaité tenir ce pari. Certains ont considéré que leur interlocuteur légitime devait rester la Région, les communautés ou les communes rurales ; d'autres ont estimé que l'initiative n'était pas assez structurée, formalisée et institutionnalisée, d'autres encore, partisans du principe d'unicité des caisses, refusent de voir le développement local financé selon des procédures distinctes de celles du budget communal ou communautaire.

¹ L'évolution du projet est relatée avec davantage de précision dans un article de Jacques Mercoiret, " Du développement local en coopération décentralisée à Mbour (Sénégal), paru dans les Echos du COTA, n° 88, octobre 2000, p. 9-12.

² CIEPAC : Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté.

Telle fut la position de la Commission européenne qui choisit de faire passer ses financements par le Trésor Public, alors que la séparation des financements du développement local était préconisée par le CIEPAC pour permettre une gestion pédagogique et citoyenne des ressources destinées aux intérêts communs et qui soit distincte de celle des collectivités locales, fortement suspectées d'irrégularités.

Avec des garde-fous importants, il a toutefois été possible de mettre sur pied un système de cogestion participatif et responsabilisant qui entretienne la dynamique solidaire initiée par le cadre départemental de concertation.

Le contrat signé entre la CE et le CIEPAC désigne ce dernier comme l'organisme bénéficiaire des contributions de la communauté au projet pilote. Le CIEPAC est seul responsable à l'égard de la Commission de la bonne réalisation de l'action. A ce titre, il lui revient la responsabilité de mobiliser "les ressources financières, humaines et matérielles prévues pour la mise en œuvre de l'action". Le CIEPAC semble avoir été contraint d'accepter ce montage peu responsabilisant pour les autres partenaires pour des raisons de temps. La CE a cependant admis que deux protocoles d'accord définissant les modalités de gestion de ces fonds et affirmant clairement un partage complet de la responsabilité de ce financement puissent être joints à la convention. Ces protocoles précisent que les partenaires français et sénégalais "s'engagent solidairement avec le CIEPAC (...) à tout mettre en œuvre pour faciliter une bonne gestion des moyens de la CE mis à la disposition des

L'Aube et la Savoie collectent leurs fonds, reçoivent ceux de la CE par l'intermédiaire du CIEPAC et les virent directement à leurs partenaires respectifs au Sénégal avec information au GIAD.

La cellule locale de Joal Fadiouth, le collectif de Diass et la CAD de Fissel, dont les fonds transitent par le compte projet, établissent la programmation de leurs activités et, sur cette base, font un appel de fonds en envoyant une copie de la demande au GIAD Dakar et l'original à leurs partenaires.

L'exécution budgétaire est faite par chacune des associations à partir de leur compte à Mbour. Chaque mois, elles établissent les justificatifs. Chaque mois le gestionnaire du GIAD va sur le terrain pour une mission d'appui/suivi/contrôle et fait remonter les pièces justificatives. Il procède de même manière à Bignona (département également concerné par le programme et situé en Casamance).

Chaque sous-programme a mis en place un dispositif de contrôle et de gestion, s'occupe du fonctionnement de son compte et exécute seul ses activités à partir de son budget.

Le gestionnaire du GIAD a établi un protocole d'accord avec les 5 sous-programmes. Selon cet accord, il dispose d'un jour par sous-programme et par mois pour réaliser le suivi/contrôle. Il s'agit de :

- vérifier la conformité de l'exécution du budget avec le plan comptable arrêté,
- contrôler la recevabilité des factures émises,
- noter les insuffisances et procéder aux formations nécessaires,



Rendez-vous des producteurs, commerçants et consommateurs sur le marché de Mbour - PHOTO : COTA

programmes de coopération décentralisée qu'ils animent par le canal du CIEPAC ". En vertu de cet accord, le CIEPAC reçoit la contribution de la CE qu'il s'engage à reverser aux différents partenaires selon le budget et les rythmes de décaissement prévus. Les frais administratifs et de coordination sont utilisés en fonction du programme prévisionnel accepté.

Le CIEPAC et le GIAD³ gèrent uniquement les dépenses du programme pilote. Ils ne gèrent pas les ressources des cinq sous-programmes sectoriels et ne s'occupent pas des remboursements de crédit en leur sein.

- remettre au trésorier du sous-programme un mémo sur les anomalies constatées. Les documents sont à décalque automatique, ce qui permet de récupérer les originaux pour les remettre au secrétariat du GIAD qui les transmet à un cabinet indépendant chargé du contrôle comptable de l'ensemble du processus.

³ GIAD : Groupe d'Initiatives et d'Appui au Développement du Sénégal chargé, avec le CIEPAC, d'animer le processus.

Le secrétariat du GIAD procède ensuite à la saisie des données. Le listing comprend : l'édition du budget, le grand livre et la balance générale. Le gestionnaire GIAD vérifie le listing et rectifie au besoin les erreurs en relation avec le cabinet indépendant. Le listing est ensuite envoyé à chaque sous-programme concerné qui peut procéder à ses propres vérifications.

Le cabinet indépendant est responsable du contrôle de forme, de l'imputation suivant les rubriques budgétaires. Il émet des rapports qui sont envoyés au CIEPAC avec copie au GIAD. Le cabinet n'a pas de relations avec les structures sur place.

Le contrôle banque est fait sur relevé bancaire. S'agissant des contrôles caisse, l'inventaire physique de la caisse n'a jamais été fourni par un sous-programme. Seul le solde théorique est connu et ne doit pas dépasser 310 € sur une durée de 48 heures.

Les sous-programmes font leurs calendriers d'exécution sur la base d'un budget prévisionnel et le transmettent à leurs partenaires en France. Le GIAD et le CIEPAC n'ont pas copie de cet appel de fonds, sauf à travers l'Aube qui le communique. En retour de courrier, l'Aube envoie les fonds avec le détail des imputations budgétaires, alors que les quatre autres sous-programmes ne fournissent qu'un montant global uniquement avec précision de la part relative à l'UE.

L'argent est viré par le CIEPAC Montpellier au compte CIEPAC Dakar avec des montants globaux. Le secrétariat GIAD reçoit du CIEPAC Montpellier la répartition entre les trois sous-programmes. GIAD et CIEPAC sont les deux cosignataires du compte CIEPAC Dakar. A l'arrivée des fonds, le secrétariat du GIAD (cosignataire non conjoint du compte CIEPAC Dakar) émet des ordres de virements sur les comptes respectifs ouverts à Mbour. Parallèlement, les sous-programmes sont informés par le CIEPAC Montpellier de l'arrivée des fonds.

La durée de transfert des fonds prend au minimum deux semaines : une semaine pour Montpellier-Dakar, une semaine Dakar-Mbour.

Dans chaque sous-programme, les responsables des différents volets reçoivent des avances pour exécuter leurs activités. Au fur et à mesure des dépenses, ils produisent des factures qui permettent de régulariser les écritures par manipulation comptable.

Lors du passage du gestionnaire du GIAD sur le terrain, si les factures ne sont pas produites, les pièces de caisse relatives aux avances sont classées en compte d'attente par le cabinet indépendant. Les sous-programmes étant rarement à jour et établis à temps (la saisie est effectuée manuellement), les retards, d'une manière générale, persistent.

Le renouvellement de la contribution de l'UE se fait sur la base d'un décaissement global de 80%. Le taux est apprécié sur la base du travail de contrôle du GIAD et du cabinet indépendant qui dépendent de chaque sous-programme, les lenteurs de l'un pouvant pénaliser les autres.

INTÉRÊTS ET DIFFICULTÉS DU DISPOSITIF

Le premier intérêt de l'expérience est symbolique : durant ce programme, les prestations des agents du CIEPAC étaient directement payées par un président de conseil ou un leader d'association. Peu d'ONG seraient prêtes à prendre ce risque. Le second intérêt est pédagogique : les différents partenaires ont l'occasion de se " frotter " ensemble aux contraintes d'une gestion stricte.

Le troisième intérêt est éthique : le contrôle a posteriori est avant tout le fait de pairs (une ONG sénégalaise et un cabinet d'audit dakarais indépendant). Il n'est plus le fait exclusif du partenaire du Nord (même si la rigueur de ces contrôles est bien entendu évaluée par ces derniers).

Mais l'intérêt majeur provient sans doute du fait d'être arrivé à organiser différentes catégories d'acteurs privés et publics au sein de dispositifs institutionnels, de manière à ce qu'ils oeuvrent conjointement au développement de leurs territoires. C'est dans la confrontation autour d'enjeux concrets que les organisations aussi bien publiques que privées parviennent à bâtir sur le long terme des capacités de dialogue et à initier des dynamiques de développement pérennes. L'enjeu ne se limite pas à la mise en œuvre technique et financière, mais à la juste allocation des ressources et à l'organisation des acteurs qui en bénéficient. Par rapport aux modes classiques de partenariat (un projet/un partenaire), cette formule présente l'énorme avantage d'éviter la concentration des ressources et des pouvoirs de décision sur un seul type d'acteurs (souvent censé d'ailleurs représenter LA " société civile "). En accaparant les ressources destinées aux programmes, beaucoup de partenaires du Nord se substituent autant aux collectivités qu'aux communautés rurales, même dans le cadre de jumelages, et sabotent autant l'autonomie des organisations locales que leur aptitude à développer d'autres partenariats et à initier des concertations avec les autres institutions locales. Désresponsabilisées et isolées, elles sont dans l'incapacité de bâtir sur le long terme des compétences de dialogue, d'initier des dynamiques de développement pérennes ou encore de s'appuyer sur les ressources et les compétences d'autres acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés.

Les difficultés sont, sans doute, innombrables : désengagement de partenaires tentés par des formules plus classiques où ils sont considérés comme partenaires exclusifs, positionnement opportuniste d'autres au sein même des cadres, tentatives de détournement, tensions entre acteurs pour le contrôle des ressources ou des pouvoirs de décision, retards dans les remises de pièces, impatience des populations par rapport aux processus de concertation, etc.

Mais la pérennisation des actions et surtout la capacité de la société à anticiper les crises à venir semblent incontestablement devoir faire l'expérience de ces déboires. ■■■

→ LE PARTENARIAT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ENDOGENE. LE POINT DE VUE DU GADEC

Lamine DIALLO*

La créativité et la capacité de se remettre en cause sereinement, objectivement et mutuellement sont les conditions d'un partenariat pour le développement durable.



PHOTO : BEVRIJDE WERELD - TERRE NOUVELLE

Le GADEC est une ONG de développement créée par des animateurs paysans et des intellectuels/techniciens engagés pour le développement. Il se considère comme partie prenante de la société civile et comme un maillon du mouvement associatif sénégalais. A ce titre, il se sent solidaire et complémentaire avec toutes les organisations populaires de base tant au niveau national qu'international.

Sa raison d'être est de "contribuer au développement communautaire" par la mise en oeuvre d'un programme étudié et élaboré à la base en rapport avec les Associations Villageoises de Développement.

Ainsi, il entretient des partenariats Nord/Sud depuis une dizaine d'années, en particulier avec des organisations belges : Veco, 11.11.11, Broederlijk Delen, Bevrijde Wereld, Défi Belgique Afrique, etc.

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE

Le GADEC fonde son intervention sur l'interrelation des acteurs et des ressources, à partir d'une approche participative, itérative et globale. Il constate que de nombreuses organisations d'appui sont poussées, par la rareté des moyens financiers, à cantonner leur rôle à celui de prestataire de service pour d'autres organisations ou institutions telles que les coopérations bilatérales et les banques de développement qui élaborent leurs programmes ou définissent les lignes directrices avant de leur en confier la mise en oeuvre sur le terrain. Cette situation fragilise les organisations d'appui parce qu'elles perdent leur raison d'être qui est d'appuyer les populations en fonction de leurs besoins tout en leur donnant des responsabilités pour prendre en charge leur auto-développement.

Pour pallier cette dégradation croissante de leurs valeurs fondamentales, les organisations qui veulent entamer une relation de partenariat durable doivent avoir au moins quelques éléments en commun.

Les organisations doivent décliner leur identité propre par la définition de leur vision respective du développement, leurs domaines d'intervention en fonction de leurs compétences et les méthodologies de mise en oeuvre telles l'approche et les autres stratégies de suivi et d'évaluation interne.

Dès lors, une collaboration franche fondée sur une connaissance mutuelle et une convergence de point de vue permettra d'instaurer un dialogue démocratique. Chaque organisation en tire profit tout en se renforçant institutionnellement.

ACCOMPAGNER SANS DEVANCER

Dans les années 80, les ONG ont suppléé au désengagement des Etats Africains en proposant des alternatives de développement et un nouveau leadership. Il leur fallait des correspondants au Nord qui puissent soutenir leurs efforts par la collecte de ressources et de moyens. Telle la justification de ces relations d'interdépendance, parfois abusivement qualifié de partenariat.

Cependant, ces partenariats gagneraient à se référer davantage aux besoins réels des populations par l'utilisation des méthodes participatives et une répartition plus judicieuse des rôles et responsabilités entre les organisations selon leurs missions et leurs valeurs.

Au sud, les organisations devraient s'inscrire dans la durabilité et se rapprocher des populations en mettant en oeuvre des programmes qui tiennent compte des priorités identifiées par les bénéficiaires. Les opérations doivent être guidées par un plan stratégique et des objectifs qui permettent d'évaluer la performance : le système d'information à tous les niveaux doit servir de support à la prise de décision, le personnel géré de manière transparente avec des évaluations périodiques soutenues par des plans de carrière qui permettent un perfectionnement continu, la participation des bénéficiaires doit couvrir un taux important des coûts locaux.

Au Nord, les organisations doivent tenir compte de la mission et des valeurs fondamentales de leurs partenaires du Sud tout en ayant un comportement conforme aux règles d'une entreprise (maîtrise des coûts, vérifications des procédures, gestion efficace...) mais également prendre des décisions sur la base de données et non en fonction de l'intuition ou de l'informel, réduire le nombre de personnel expatrié souvent inexpérimenté ou leur attribuer des tâches qui favorisent leur apprentissage et leur insertion normale dans le milieu, favoriser un transfert du savoir et du savoir-faire, diminuer progressivement l'aide, éviter le paternalisme et l'appropriation en laissant la possibilité d'engager un dialogue sur l'autonomie et le partage des responsabilités au plan interne.

Les représentations au Sud des ONG du Nord doivent être politiques. Leur vocation devrait être d'éduquer pour asseoir un

*Coordinateur des projets et programmes du Groupe d'Action pour le Développement Communautaire (GADEC).

changement de comportement profond, d'alimenter la réflexion stratégique au Nord et de concevoir des modèles d'orientation adaptés aux besoins du moment.

Ces représentations doivent être des structures souples ayant des frais de fonctionnement minimisés, un personnel capable d'élaborer des communications pour le changement de comportement et de fournir des informations pour améliorer la qualité des planifications stratégiques.

LES MÉTAPHORES ILLUSTRANT LES TYPES DE PARTENARIAT

Lors d'un séminaire organisé en 2003 au Sénégal par une ONG belge, plusieurs formes de relations de partenariats ont pu être définies. Chacune d'entre-elle est évoquée par une image permettant de se la représenter.

Ainsi, un partenariat dynamique et fécond renvoie aux deux roues d'une bicyclette. Partageant la même direction, la même mission, la même vitesse de progression, elles sont solidaires et interdépendantes ; le dysfonctionnement de l'un est préjudiciable à l'autre. L'échange dans l'harmonie d'autant plus que les résultats acquis seront communs.

Souvent, il peut arriver que l'organisation qui tient le cordon de la bourse se comporte comme le docteur avec son patient. Dans ce cas, une série de diagnostics permet de définir des plans d'action sous forme de remède mal approprié et mal compris dont des évaluations répétées essaient de corriger les erreurs sans participation effective. On considère qu'un seul partenaire est compétent. L'autre se trouve confiné dans une situation de dépendance. Il est obligé de subir ou de périr. Il existe certes une complicité et une interdépendance, mais la subordination empêche l'émergence d'une personnalité propre qui permette à l'organisation du Sud de prendre ses responsabilités.

LES STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Elles consistent à capitaliser toutes les expériences tant au Nord qu'au Sud pour les mettre à la disposition des différents acteurs. Ainsi, de nouvelles alliances pourront se forger et se transformer en réseaux capables de mobiliser une force de réaction à tout instant pour faire valoir ses droits dans un esprit d'objectivité et de motivation profonde.

Ceci permettra également d'instaurer un échange et une concertation permanente et d'harmoniser les stratégies et les méthodes pour influencer positivement les décideurs et engager des changements axés sur la volonté des populations.

Cette solidarité agissant à tous les niveaux sera un moyen de lutter efficacement contre les fléaux qui se propagent tant au Nord qu'au Sud et entraînent un mal développement. Car le combat que nous devons mener ensemble est l'éducation de nos peuples afin que la paix et la justice puissent servir à une nouvelle répartition des richesses pour un monde plus équitable et plus humain. ■■



PHOTO : BEVRIJDE WERELD - TERRE NOUVELLE

→ LE PARTENARIAT ENTRE BUREAUX D'ÉTUDES DU NORD ET DU SUD : BILAN, ENJEUX ET PERSPECTIVES ?*

Jérôme COSTE**

Face aux enjeux de la mondialisation, il est souhaitable qu'une complémentarité forte soit entretenue entre bureaux d'études du Sud et du Nord.



PHOTO : COTA

Depuis la seconde moitié des années 1990, les pays d'Afrique de l'Ouest ont connu un changement notable dans le panorama institutionnel de l'aide au développement : l'émergence de bureaux d'études nationaux comme opérateurs de projets de développement, notamment pour les projets d'appui au développement local¹. Ils sont des acteurs de plus en plus importants dans le champ de la coopération. Cette évolution résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- L'élévation du niveau des ressources humaines², qui réduit les besoins de substitution par des ressources venues de l'extérieur.
- La réduction drastique des embauches de jeunes diplômés dans la fonction publique.
- Le retrait de l'Etat d'un certain nombre de fonctions économiques et la promotion du secteur privé, qui favorise la création d'entreprises privées dans tous les secteurs. En particulier, en matière de développement rural, les faibles résultats enregistrés par les projets mis en œuvre par l'administration ont conduit à rechercher d'autres modalités d'intervention, en confiant à des opérateurs privés la maîtrise d'œuvre de certaines actions. Ces transferts de responsabilité ont été particulièrement significatifs dans le domaine du développement local et dans celui du financement du monde rural (essor des Systèmes Financiers Décentralisés – SFD - à la suite de la faillite des systèmes nationaux et publics de crédit agricole).
- La démocratisation de la vie politique qui crée les conditions d'existence d'une expertise indépendante.
- La volonté de la plupart des bailleurs de fonds de promouvoir les compétences locales dans les différentes étapes de la mise en œuvre d'une action de développement.

L'IRAM salue cette tendance de fond de la coopération au développement qui correspond à ses objectifs, exprimés de longue date, relatifs au renforcement des divers acteurs du développement au Sud. On pourrait néanmoins se demander si le renforcement des compétences des bureaux d'études du Sud ne va pas à l'encontre des intérêts de ceux du Nord. Nous ne le pensons pas, car, à court et moyens termes, il continuera d'exister une complémentarité forte entre bureaux d'études du Nord et du Sud. Et, à long terme, nous estimons que face aux enjeux de la mondialisation, il sera de plus en plus nécessaire de pouvoir mobiliser, au Nord comme au Sud, des réseaux internationaux d'experts compétents et engagés.

Mais l'expérience montre que les bureaux du Sud rencontrent de nombreuses difficultés qui les affaiblissent et risquent à terme de mettre en péril leur crédibilité face aux autres acteurs de la coopération. Le désarroi de certains bureaux (des militants exigeants dans la qualité de leur travail) est grand face aux embûches qui parsèment leur chemin. Nous constatons tout l'intérêt mais aussi toutes les difficultés de collaborer avec ces homologues du Sud, souvent propulsés sur le devant de la scène de l'aide au développement sans qu'aucune stratégie d'accompagnement n'ait été réfléchie et mise en place par les bailleurs de fonds.

UNE QUALIFICATION DU PERSONNEL TRÈS HÉTÉROGÈNE

Hormis chez les piliers principaux, qui sont en général les créateurs des bureaux d'études, se pose souvent le problème de la compétence du personnel employé. Les salariés ou les consultants présentent souvent des faiblesses au niveau de leurs capacités de rédaction ou de leurs capacités à produire des analyses (et pas seulement des descriptions). Leur connaissance et maîtrise de certaines méthodes de travail (études de faisabilité/d'identification, évaluation externe, autoévaluation, techniques d'enquêtes, analyses économiques, etc.) est souvent insuffisante.

Un état d'esprit répandu, notamment parmi les consultants occasionnels, conduit à considérer ce travail comme une opportunité financière passagère et non pas comme un vrai métier réclamant une exigence professionnelle c'est-à-dire une

* Cet article constitue la synthèse d'une communication présentée lors de l'atelier sur la professionnalisation des bureaux d'études au Burkina Faso, organisé en décembre 2002 à Ouagadougou par les bureaux burkinabés SAEC et ARC. Il doit beaucoup aux réflexions de notre collègue Marie-Christine Guéneau, décédée brutalement en septembre 2002, et qui s'était investie dans la préparation de cet atelier avec l'enthousiasme qui la caractérisait. La rédaction de ce texte a également bénéficié des contributions de Laurent Liagre, Agnès Lambert et François Doligez (Iram).

** Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement (IRAM) (www.iram-fr.org)

¹ Notez que, selon les pays, le statut de ces opérateurs privés nationaux n'est pas le même : par exemple, au Burkina, il s'agit de bureaux d'études tandis qu'au Niger, ce sont surtout des ONG qui se voient confier la mise en œuvre de tels projets. D'une façon générale, les points d'analyse et de propositions qui sont présentés ici concernent toutes les structures qui exercent une fonction d'expertise ou d'opérateurs d'actions de développement, quelle que soit leur raison sociale.

² Qui n'est cependant pas garanti à moyen / long terme du fait de la crise que connaissent les systèmes éducatifs depuis une quinzaine d'années.

recherche constante de qualité et nécessitant la construction d'une expérience et d'une réputation établies au fil des ans. Par ailleurs, les responsables des bureaux d'études sont parfois insérés dans des réseaux de relations sociales, qui leur imposent de recruter des cadres ou du personnel d'appui qui n'ont pas toujours la compétence requise pour le poste à pourvoir.

UNE ARTICULATION INSUFFISANTE ENTRE L'ACTIVITÉ D'EXPERTISE ET UNE ACTIVITÉ DE CAPITALISATION/PUBLICATION

On constate une difficulté à produire des réflexions écrites, analyses et propositions, sous forme de documents, d'articles, de notes de synthèse, de journées de d'études et de réflexion... Il se pose ainsi un réel problème de capitalisation de l'expérience de bureaux nationaux.

Ce problème se pose d'autant plus que, souvent, les cadres de collaboration proposés aux bureaux du Sud pour une capitalisation de leurs savoirs et de leurs expériences ne sont pas adaptés : les normes de l'expression écrite exigées pour la publication d'un rapport ou d'un article enferment dans un discours standardisé, qui n'a aucun rapport avec la richesse d'une expression orale. Pour un certain nombre de nos partenaires africains, il se manifeste ainsi un grand décalage entre la richesse de leur expérience, leur capacité à structurer une analyse à l'oral et une expression écrite assez convenue et pauvre en informations et analyses.

Ceci est d'autant plus dommage que certains praticiens du développement sont aussi des penseurs et intellectuels de haut niveau (responsables de bureaux d'études, d'ONG mais aussi chefs de projets) ; ils n'ont pas pu ou su se créer des espaces d'échange et de réflexion (faute de temps, d'aisance suffisante pour rédiger dans une langue qui n'est généralement pas leur langue maternelle, ...) afin de formaliser et développer leurs analyses. Ce faisant, leur pensée n'est pas connue des décideurs du système d'aide au développement et leur contribution à l'élaboration des politiques nationales s'en trouve affaiblie³.

DES PROBLÈMES DE GESTION ET DE COORDINATION

La comptabilité des bureaux nationaux est souvent rudimentaire. Elle s'arrête à l'observation du niveau des résultats des exercices précédents. Elle constitue rarement un système d'information capable de réaliser un suivi des activités et de la trésorerie. La comptabilité des diverses opérations et projets est souvent mélangée, ce qui ne permet pas d'analyser les marges dégagées par chaque activité.

Le prix de revient d'une journée (ou d'un mois) d'expertise, tenant compte du coût salarial de l'expert et d'une quote-part des charges de structure de l'entreprise, est rarement calculé, ce qui rend le pilotage de l'entreprise plus délicat. De ce fait, les responsables des bureaux d'études rencontrent des difficultés pour calculer correctement les niveaux de facturation ou, inversement, pour définir une politique de rémunération qui soit à la fois suffisamment incitatrice pour les salariés et compatible avec les conditions du marché.

Ce manque de rigueur dans la gestion affecte négativement l'image de marque des bureaux, lorsqu'ils sont conduits à renégocier a posteriori certains aspects du marché avec les commanditaires. Cela peut également pénaliser leur fonctionnement interne, lorsque des salariés ou des sous-traitants s'estiment, à tort ou à raison, "grugés".

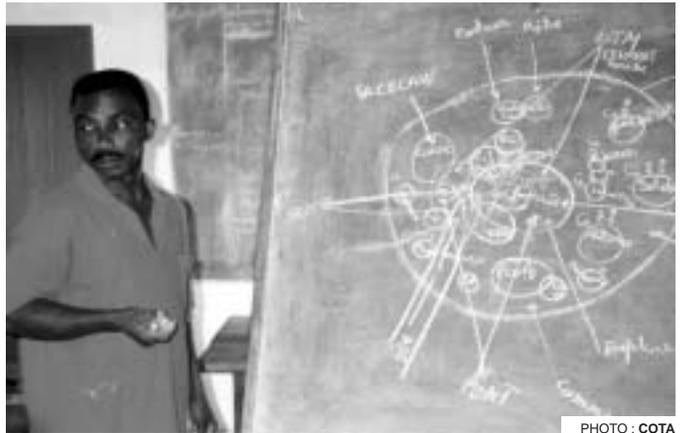


PHOTO : COTA

SUR LE PLAN DES COLLABORATIONS ENTRE BUREAUX DU SUD ET DU NORD, DE NOMBREUSES AMBIGUÏTÉS SUBSISTENT

Comment caractériser les collaborations actuelles entre bureaux d'études du Nord et du Sud⁴ ? Ce qui frappe, c'est la très grande diversité des modalités que revêtent ces relations de travail. Cela est lié à la diversité des demandes qui sont adressées aux "experts du développement" et également à la sédimentation des pratiques antérieures.

Ainsi, en ce qui concerne la mise en œuvre de projets, on trouve les cas de figures suivants :

- un opérateur du Nord est chargé de recruter et de diriger une équipe de cadres nationaux, avec un objectif (pas toujours clairement formulé) de transfert des responsabilités à cette équipe au terme du projet ;
- un opérateur du Nord et un opérateur du Sud sont choisis ensemble (appel d'offres ou gré à gré) pour exécuter ensemble une opération ; souvent, le bureau d'études du Nord a la responsabilité de la maîtrise d'œuvre pendant une première phase, puis les rôles sont inversés avant le retrait de l'opérateur du Nord ;
- dans certains cas (deuxième phase d'un projet ayant fonctionné selon la modalité précédente), un opérateur du Sud est sélectionné pour exercer les fonctions de maître d'œuvre et il doit choisir un partenaire du Nord qui lui apportera, dans le cadre d'une relation de sous-traitance, différents types d'appui.

En ce qui concerne les missions de courte durée (études d'identification, d'évaluation,...), s'il est désormais demandé quasi systématiquement de présenter des équipes composées d'experts du Nord et du Sud, les fonctions attendues de chacun sont rarement précisées dans les termes de référence. Bien souvent, on constate une ambiguïté, voire une contradiction de la part des bailleurs de fonds : leur souci d'un renforcement des compétences locales les conduit à exiger la présence d'experts nationaux dans les équipes d'études ; en même temps, du fait des contraintes financières et des exigences de délais, ces équipes Nord/Sud ne parviennent pas à jouer véritablement un rôle de renforcement des capacités nationales. En général, le

³ Cette limite concerne principalement la relation avec les bailleurs de fonds qui, pour des raisons culturelles et institutionnelles, se réfèrent d'abord à l'écrit. La diffusion d'idées auprès des décideurs nationaux repose davantage sur des contacts directs et la mobilisation de réseaux socio-politiques.

⁴ On continue ici à se limiter à la région Afrique de l'Ouest et au champ du développement rural.

temps et les moyens manquent pour travailler de manière approfondie sur les méthodologies de collecte et d'analyse des données, pour discuter les manuscrits, etc.

Une autre ambiguïté réside dans le fait que l'offre d'expertise privée nationale n'est pas toujours suffisante. Ainsi, dans de nombreux cas, l'expertise nationale qui sera proposée par un bureau d'études du Sud sera, pour une large part, composée de fonctionnaires qui prennent une disponibilité temporaire pour réaliser une mission. Si cela peut faciliter les relations avec une administration peu enthousiaste de constater que l'aide au développement se met en œuvre de plus en plus en dehors d'elle⁵, elle hypothèque l'indépendance d'analyse de la mission, surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer des politiques publiques.

Enfin, il faut noter que, dans un certain nombre de cas, les bailleurs de fonds souhaitent la présence d'un expert du Nord dans une équipe d'étude, moins en raison de l'absence de compétences dans le pays concerné que pour disposer d'un "regard du Nord" sur l'objet de l'étude. Ce choix, qui est rarement affiché ouvertement, peut résulter de conditions effectives (sur certains dossiers sensibles, des consultants nationaux seraient soumis à de fortes pressions ou "se grilleraient" s'ils se retrouvaient seuls à conduire une évaluation la plus objective possible) ou de perceptions plus subjectives.

LES CONDITIONS DE VIABILITÉ D'UNE COLLABORATION ENTRE EXPERTS DU SUD ET DU NORD

Sur la base de l'expérience vécue par l'IRAM au cours des dernières années (et qui, bien sûr, n'est qu'une expérience parmi d'autres), nous identifions plusieurs conditions nécessaires à la réussite d'une coopération entre bureaux d'études du Sud et du Nord⁶ :

- L'implication dans la durée des deux partenaires dans la mise en œuvre d'une action, si possible dès la conception de celle-ci. Cette inscription dans la durée de la collaboration se traduira par un apprentissage collectif à partir des échecs et des réussites rencontrés dans la réalisation de l'action. A contrario, les tentatives de "transfert" de l'expérience accumulée par une organisation à une autre, à la fin d'un projet par exemple, sont rarement couronnées de succès.

- Cette inscription dans la durée permet également l'établissement de relations interpersonnelles solides, qui sont un point d'appui indispensable pour établir des partenariats institutionnels de qualité.

- La préparation conjointe de "productions intellectuelles" (Notes de capitalisation, articles pour des revues scientifiques, livres, ateliers d'écriture, encadrement de stagiaires, ...). Elle permet de réaliser ensemble un exercice de réflexion sur les actions de développement conduites par les deux partenaires. C'est une occasion privilégiée de renforcer la complicité sur le terrain des idées, des analyses, ce qui est essentiel pour des structures dont la finalité principale n'est pas financière.

- La transparence de la gestion. Lorsqu'on quitte une relation de sous-traitance pour une relation de véritable partenariat (cas des projets où bureaux du Nord et du Sud sont coopérateurs, par exemple), il est indispensable d'être le plus transparent possible sur les coûts et les ressources liés à l'opération menée en commun. C'est nécessaire pour un pilotage efficace de l'action commune, mais aussi pour la construction de la confiance entre les deux partenaires. Parfois, les écarts de rémunérations entre experts du Nord et du Sud conduisent à entretenir un certain flou sur ces

questions, alors que c'est une réalité qu'il faut regarder en face. Il existe une segmentation du marché du travail (qui ne s'efface que dans certains cas particuliers) que les partenaires doivent prendre en compte. Les écarts importants dans les niveaux de rémunération ne se traduisent pas forcément par différentiels de marges de même ampleur (surtout lorsque la marge est raisonnée en valeur relative). Il est essentiel que les deux partenaires aient une vue globale sur les marges dégagées par l'opération qu'ils conduisent ensemble et qu'ils aient une discussion sur l'affectation de ces marges.

- La clarification de la complémentarité des compétences. Dans chaque opération, il est nécessaire d'être le plus lucide sur les forces et faiblesses de chacun et organiser le travail en conséquence. Dans de nombreux cas, l'apport des experts du Nord concernera notamment les questions de méthode, la comparaison avec d'autres situations et la maîtrise du langage du bailleur de fonds, ... ; les contributions des experts du Sud correspondront davantage à la connaissance fine des problématiques, du contexte social, politique, culturel et des stratégies des acteurs. Quoi qu'il en soit, il est essentiel que les deux partenaires définissent ensemble, au démarrage de l'opération, le rôle de chacun.

- La conduite d'une réflexion commune sur les critères de qualité qui sous-tendent les métiers des opérateurs de développement. La réflexion sur les critères de qualité devrait porter sur des paramètres "classiques" pour des structures de prestation de services : délais de réalisation des travaux, rigueur de la gestion, clarté de la restitution des résultats, etc. Mais elle devrait également prendre en compte que l'expertise en matière de développement n'est pas "une marchandise comme les autres", notamment parce que les utilisateurs finaux (les bénéficiaires) de la prestation ne sont généralement pas ceux qui la payent. Au-delà de l'appréciation de la satisfaction des financeurs des projets ou des études, il est donc indispensable d'appréhender les impacts réels de ces actions sur les bénéficiaires finaux.

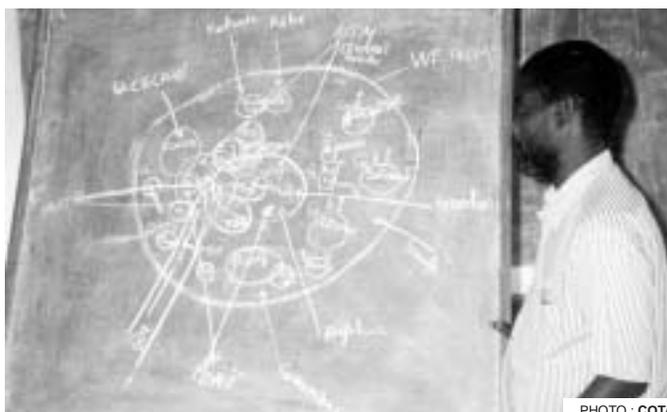


PHOTO : COTA

La concrétisation de ces différentes facettes du partenariat nous paraît indispensable à la constitution de réseaux Nord/Sud d'expertise qui soient en mesure de faire face aux enjeux de la mondialisation. ■

⁵ Cependant, la volonté de nombreux bailleurs de promouvoir l'aide budgétaire dans le cadre de leur soutien aux Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) devrait se traduire par une certaine réhabilitation du rôle de l'Administration.

⁶ Coopération dont il faut redire la richesse intellectuelle qu'elle représente pour nous ; sans elle, notre travail n'aurait pas le même sens, ni la même saveur.

chronique de livres

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

→ METHODOLOGIE / OUTILS / ETUDE / RECHERCHE

PARTNERSHIPS : NEGOTIATING RELATIONSHIPS. A RESOURCE GUIDE FOR NON-GOVERNMENTAL DEVELOPMENT ORGANISATIONS
ALAN FOWLER
INTRAC, OXFORD, 2000, 25 P.
COLL. : OCCASIONAL PAPERS, N°32
RÉF. COTA : 111.32-FOW-P

SIX OUTILS POUR CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES
GRAD, FONDS, SOS-FAIM, 1998
RÉF. COTA : 116-GRA-S

CREATION, APPUI, RENFORCEMENT D'OPERATEURS INTERMEDIAIRES : SYNTHESE DU SEMINAIRE INTERNE DU GREY SUR LES OPERATEURS INTERMEDIAIRES (RAMBOUILLET)
PHILIPPE LAVIGNE DELVILLE
GREY, 1997, 15 P.
COLL. : TRANSVERSES, N°1
RÉF. COTA : 111.5-LAV-C

LE PARTENARIAT A L'HEURE DE LA MONDIALISATION
PAULIN NOUMADO
IN : L'AIGLE DE SONGHAÏ, N°SPÉCIAL 40-41, 1E ET 2E TRIM. 2000, P.37-40
DISPONIBLE AU COTA

LE PARTENARIAT : COMMENT CONCILIER RHETORIQUE ET PRATIQUE. UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LES ONG PARTENARIAT AFRIQUE CANADA,
OTTAWA, 1989, 38 P.
RÉF. COTA : 111.3-PAC-P

ACTES DU SEMINAIRE SUR LE PARTENARIAT ENTRE LES ONG DU NORD ET LES ORGANISATIONS DU SUD, BRUXELLES, LE 18 JUIN 1999
ACODEV, COPROGRAM, BRUXELLES, 1999, 63 P.
RÉF. COTA : 111.3-ACO-A

PARTENARIAT ET CONTRACTUALISATION ENTRE ORGANISATIONS DE SOLIDARITE DU NORD ET DU SUD : CONDITIONS ET ENSEIGNEMENTS A PARTIR DE LA PRATIQUE DU GREY (SEMINAIRE DE RAMBOUILLET, 8 ET 9 SEPTEMBRE 1999)

CÉCILE BROUTIN, CHRISTIAN CASTELLANET
GRET, PARIS, 34 P.
COLL. : DOCUMENT DE TRAVAIL, N°16
RÉF. COTA : 111.3-BRO-P

CHANGER L'AIDE, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS
SÉRIE CP : DU PROJET À LA CONVENTION AVEC UN PARTENAIRE.
CP1 – POURQUOI ÉTABLIR UNE " CONVENTION " ENTRE PARTENAIRES, CP2 – RÉFLÉCHIR POUR CHOISIR CE QUE CONTIENDRA LA CONVENTION, CP3 – PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION, CP4- PRÉPARER LA PARTIE " SUIVI-ÉVALUATION " DE LA CONVENTION, CP5- NÉGOCIER UNE CONVENTION PUIS, PETIT À PETIT, L'AMÉLIORER
GRAD, BONNEVILLE
[HTTP://WWW.GLOBENET.ORG/GRAD/LIVRET/CP.HTML](http://www.globenet.org/grad/livret/cp.html)

LE PARTENARIAT : UN INSTRUMENT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ?
ECDPM
IN : BULLETIN DE CAPACITY.ORG ([WWW.CAPACITY.ORG](http://www.capacity.org))
RÉF. COTA : 111.3-ECD-P

PARTENARIAT ENTRE DESIR ET REALITE : ETUDE SUR LES RELATIONS DE PARTENARIAT DANS LE CADRE D'APPUI ET D'ECHANGES DE PERSONNES DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE
DENIS CATTIN, MARTIN SCHREIBER
UNITE, BÂLE, 2002, 119 P.
RÉF. COTA : 111-CAT-P

THE GUIDE TO DEVELOPMENT TRUSTS AND PARTNERSHIPS
DAVID WILCOX
PARTNERSHIP, 1998, 48 P.
[HTTP://WWW.PARTNERSHIPS.ORG.UK/GUIDE/FULLTEXT.HTM](http://www.partnerships.org.uk/guide/fulltext.htm)
RÉF. COTA : 111-WIL-G

VOUS AVEZ DIT " PARTENARIAT " ?
RAPHAËLLE BELL
IN : LES ECHOS DU COTA, N°56, SEPTEMBRE 1992, P.12-17
DISPONIBLE AU COTA

→ PRATIQUE : ETUDE DE CAS DE PARTENARIAT

PARTNERSHIP : A STRATEGY FOR TECHNOLOGY TRANSFER
KR LAKSHMIKANTAN
IN : DEVELOPMENT ALTERNATIVES, VOL.10 N°5, MAI 2000, P.9-11
DISPONIBLE AU COTA
NOUVEAUX PARTENARIATS DANS LE CADRE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

DR. H-JOCHEN DE HAAS, CLAUDIA KRAEMER
IN : AGRICULTURE + DÉVELOPPEMENT RURAL, VOL.8 N°2, 2001, P.26-29
DISPONIBLE AU COTA

CONCURRENCE, DEMANDE D'APPUI ET DESIR D'INDEPENDANCE : LE PARTENARIAT GREY/TENMIYA (MAURITANIE)
CÉCILE BROUTIN
GRET, PARIS, 2000, 33 P.
COLL. : DOCUMENT DE TRAVAIL, N°14
RÉF. COTA : 111.3-BRO-C

REGARDS SUR LE PARTENARIAT GREY/ENDA-GRAF : REFLEXIONS SUR LES CONDITIONS ET LES MODALITES D'UN PARTENARIAT EQUILIBRE
CHRISTIAN CASTELLANET
GRET, 2000, 12 P.
COLL. : DOCUMENT SCIENTIFIQUE, N°12
RÉF. COTA : 111.3-CAS-R

L'UCN DU BENIN : LE PARTENARIAT DIVERSIFIE
CÉSAIRE BEN JOHNSON, EDGAR COUAO-ZOTTI
PMEDP
[HTTP://WWW.SFLP.ORG/FR/007/PUB1/86.HTM](http://www.sflp.org/fr/007/pub1/86.htm)

EVALUATION DE LA RELATION DE PARTENARIAT ENTRE LES ONGS BELGES ET LEUR(S) PARTENAIRE(S) LOCAL(AUX) : RAPPORT FINAL
TRANSTEC, SHER INGÉNIEURS CONSEILS
AGCD, AVRIL 1999, 61 P. + ANNEXES
RÉF. COTA : 111-AGC-E

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

VOUS POUVEZ RETROUVER LA LISTE COMPLÈTE DES NOUVELLES ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION SUR NOTRE SITE ([HTTP://WWW.COTA.BE](http://www.cota.be)) OU ENCORE LA RECEVOIR PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (SUR DEMANDE : [BIBLIOTHEQUE@COTA.BE](mailto:bibliotheque@cota.be)).
LES OUVRAGES REPRIS CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES EN CONSULTATION AU CENTRE DE DOCUMENTATION. SI VOUS DÉSIREZ ACQUÉRIR UN DE CEUX-CI, VEUILLEZ CONTACTER LE DIFFUSEUR INDICQUÉ.

POUR UNE SECURISATION FONCIERE DES PRODUCTEURS RURAUX
COORDONNÉ PAR P. LAVIGNE DELVILLE, H. OUEDRAOGO ET C. TOULMIN
GRET, GRAF, IIED, 2003, 175 P.
(ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL

chronique de livres

D'ÉCHANGES ENTRE CHERCHEURS ET DÉCIDEURS, OUAGADOUGOU, 19 AU 21 MARS 2002)

RÉF. COTA : 402-GRE-P



POUR LES PRODUCTEURS RURAUX, LA SÉCURITÉ DES DROITS SUR LA TERRE ET LES RESSOURCES NATURELLES EST UN ENJEU ÉCONOMIQUE, MAIS AUSSI DE PAIX SOCIALE ET DE CITOYENNETÉ. AU COURS DES ANNÉES 90, LA COMPRÉHENSION DES QUESTIONS FONCIÈRES EN AFRIQUE A BEAUCOUP ÉVOLUÉ, DE NOMBREUSES EXPÉRIENCES DE TERRAIN ONT TENTÉ DE RÉDUIRE LE DÉCALAGE ENTRE LOIS ET PRATIQUES, DE SÉCURISER LES PRODUCTEURS, DE MIEUX GÉRER LES CONFLITS FONCIERS. AVEC DES ORIENTATIONS DIVERSES, BEAUCOUP DE PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST SE SONT ENGAGÉS DANS DES PROCESSUS DE RÉFORME DE LEUR LÉGISLATION SUR LA TERRE ET LES RESSOURCES NATURELLES. LE TEMPS ÉTAIT VENU DE RESTITUER ET DE METTRE EN DÉBAT ÉLARGI CES RÉSULTATS. RESTITuant LES CONTRIBUTIONS ET LES DÉBATS DE CE SÉMINAIRE - QUI A RÉUNI QUELQUE QUATRE-VINGTS RESPONSABLES DE POLITIQUES FONCIÈRES, REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS PAYSANNES, CHERCHEURS, ÉLUS LOCAUX - CET OUVRAGE OFFRE À TOUTE PERSONNE CONCERNÉE PAR LES QUESTIONS FONCIÈRES UNE VISION D'ENSEMBLE DES ENJEUX, DES ACQUIS ET DES DÉBATS EN COURS.

DIFFUSION : GREP – 211-213 RUE LA FAYETTE – 75010 PARIS - TÉL. 33 (0)1 40 05 61 61 FAX. 33 (0)1 40 05 61 10 - E-MAIL : GRET@GRET.ORG SITE : WWW.GRET.ORG

LIBERTÉ DE LA PRESSE, RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS, L'AFRIQUE SUR LA VOIE DE L'AUTORÉGULATION

DOMITILLE DUPLAT
GRET, PARIS, 2003, 96 P.
(COLL. : ETUDES ET TRAVAUX)
RÉF. COTA : 163.5-DUP-L

DANS NOMBRE DE PAYS AFRICAINS, LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EST ENCORE TOUTE RELATIVE, ET SURTOUT VULNÉRABLE, QU'ELLE SOIT MENACÉE PAR LE POUVOIR OU FRAGILISÉE PAR LES EXCÈS DONT LES MÉDIAS EUX-MÊMES SE RENDENT COUPABLES. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE SONT APPARUES LES PREMIÈRES INSTANCES AFRICAINES D'AUTORÉGULATION DES MÉDIAS, VISANT À FAIRE RESPECTER LA DÉONTOLOGIE, À FORGER DANS L'ESPRIT DES JOURNALISTES UNE ÉTHIQUE DE L'INFORMATION ET À ENGAGER LA PRESSE DANS UNE DYNAMIQUE DE PROFESSIONNALISATION. L'OUVRAGE VISE DANS UN PREMIER TEMPS LES PROFESSIONNELS AFRICAINS, QU'ILS PARTICIPENT D'ORES ET DÉJÀ AU PROCESSUS D'AUTORÉGULATION OU QU'ILS SOUHAITENT S'Y ENGAGER. EN EFFET, DANS CE DOMAINE INNOVANT, L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE EST UN FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE. IL SE VEUT AUSSI UN INSTRUMENT POUR LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS AFRICAINS, EN CE QU'IL APPORTE UN ÉCLAIRAGE DOCUMENTÉ ET ANALYTIQUE SUR UNE RÉALITÉ EN PERMANENTE ÉVOLUTION.



DIFFUSION : GREP – 211-213 RUE LA FAYETTE – 75010 PARIS - TÉL. 33 (0)1 40 05 61 61 - FAX. 33 (0)1 40 05 61 10 - E-MAIL : GRET@GRET.ORG SITE : WWW.GRET.ORG

L'ENTREPRISE PUBLIQUE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DU MANAGEMENT MODERNE

FRANÇOIS MBILO BOMPATE
FMB, KINSHASA, 2001, 431 P.
RÉF. COTA : 601-MBI-E

L'ENTREPRISE PUBLIQUE AU CONGO. C'EST CE PORTEFEUILLE DE 54 ENTREPRISES DE L'ÉTAT QUI ONT JOUÉ ET CONTINUERONT DE JOUER ENCORE UN RÔLE ÉPOUSTOUFLANT DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMICO-POLITIQUE TRÈS DIFFICILE. IL Y A LIEU D'ADMETTRE QU'ELLES ONT MÊME ÉVOLUÉ À LA PLACE D'UN TISSU AFFAIBLI DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. LE DÉFI, CE SONT TOUS LES PROBLÈMES D'ORGANISATION STRUCTURELLE, DE GESTION DE L'INFORMATION, DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA PRODUCTION DE BIENS ET DES SERVICES, DES FINANCES... CE SONT AUSSI LES PROBLÈMES SUSCITÉS DANS LA DÉSIGNATION PAR L'ÉTAT-PROPRIÉTAIRE, DES MANDATAIRES À LA TÊTE DES ENTREPRISES, ET, PAR L'INTERFÉRENCE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA GESTION QUOTIDIENNE. LE MANAGEMENT. CE SONT TOUS LES PRINCIPES ET TECHNIQUES QUI SONT DÉVELOPPÉS PAR CETTE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE RÉCENTE.

L'ENTREPRISE PUBLIQUE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DU MANAGEMENT MODERNE. CE VEUT ÊTRE UN OUVRAGE QUI CERNE TOUTE CETTE PROBLÉMATIQUE, QUI ORIENTE LE MANAGER VERS UN PANIER DE CONCEPTS UTILES ET QUI PROPOSE DES PISTES DE SOLUTIONS (ET SURTOUT DE LA MANIÈRE DE RECHERCHER ET DE TROUVER CELLES QUI SONT ADAPTÉES), EN VUE D'ENTRAÎNER L'ENTREPRISE À ASSUMER PLEINEMENT SA RESPONSABILITÉ NON SEULEMENT ÉCONOMIQUE MAIS ÉGALEMENT SOCIALE.

DIFFUSION : EDITIONS EUROPÉENNES – 8284 RUE THIEFRY – 1030 BRUXELLES, OU, FRANÇOIS MBILO BOMPATE – 260 AVENUE TSF – COMMUNE DE LA GOMBE – KINSHASA - E-MAIL : FMBILO@CARA-MAIL.COM

PHOTOVOLTAÏQUE : L'ELECTRICITÉ SOLAIRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
A. BENALLOU, M. RODOT
SYSTÈMES SOLAIRES, PARIS, 2002, 173 P.

RÉF. COTA : 282.1-ROD-P
DEUX MILLIARDS DE RURAUX PAUVRES N'ONT TOUJOURS PAS ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ. IL EXISTE POURTANT DES RAISONS D'ESPÉRER. IL Y A DIX ANS LE CONCEPT DE L'ÉNERGIE RURALE DÉCENTRALISÉE N'ÉTAIT PAS ENCORE VULGARISÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉTAIT UN JARGON ÉSOTÉRIQUE. AUJOURD'HUI LE PHOTOVOL-

chronique de livres

TAÏQUE POURSUIT SA CROISSANCE ET S'AFFIRME COMME UNE TECHNOLOGIE EMBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. IL FAUT EN URGENCE SE REMETTRE AU TRAVAIL. EN 1993, PARAÎSSAIT L'ELECTRICITÉ SOLAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL. C'EST À L'INITIATIVE DE L'IEPF QUE MICHEL RODOT ET ABDELHANINE BENALLOU AVAIENT DIRIGÉ LE TRAVAIL D'UNE ÉQUIPE D'EXPERTS DU RÉSEAU INTERNATIONAL D'ÉNERGIE SOLAIRE (RIES) ET CONDUIT À BONNE FIN UN OUVRAGE, QUI DÈS SA PARUTION, EST DEVENU UNE RÉFÉRENCE. EN 2002, À L'INITIATIVE DE LA FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE ET DE L'IEPF, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE PROCÉDER À SON ACTUALISATION ET À SON RETIRAGE.

DIFFUSION : SYSTÈMES SOLAIRES – 146 RUE DE L'UNIVERSITÉ – 75007 PARIS - TÉL. 33 (0)1 44 18 00 80 FAX. 33 (0)1 44 18 00 36 - SITE : WWW.SYSTEMES-SOLAIRES.COM

INTERNET, CYBERESPACE ET USAGES EN AFRIQUE

ABDOUL BA

L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 281 P.

RÉF. COTA : 163.3-BA-A

L'INTRODUCTION DE L'INTERNET EN AFRIQUE A SUSCITÉ BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME ET D'ESPOIR POUR LES ENTREPRISES PRIVÉES ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES QUI CONVOIENT UN RÉEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, MAIS AUSSI POUR CERTAINS PARTICULIERS.

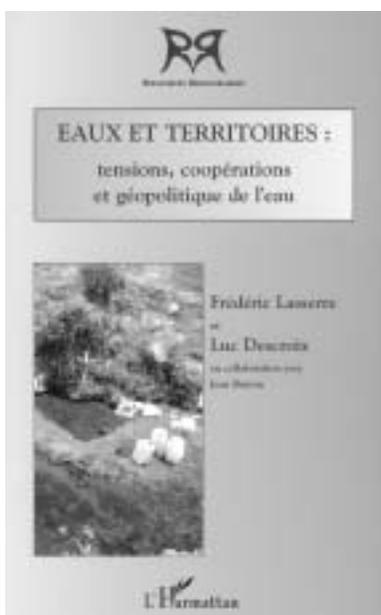
L'AFRIQUE COMME LA PLANÈTE TOUTE ENTIÈRE N'ÉCHAPPENT PAS AU DÉVELOPPEMENT DE L'INTERNET. EN 1996, QUATRE PAYS ÉTAIENT CONNECTÉS AU RÉSEAU. EN 2002, ILS SONT PLUS D'UNE CINQUANTAINE À DISPOSER D'ACCÈS AU CYBERESPACE. SI EN QUELQUES ANNÉES, LE RÉSEAU INTERNET EST DEVENU LE PLUS GRAND RÉSEAU INFORMATIQUE MONDIAL, L'ÉVALUATION DE SON EMPRISE EST DIFFICILE EN AFRIQUE. CE LIVRE PROPOSE UNE PREMIÈRE ÉVALUATION ET UNE ANALYSE INÉDITE SUR L'INTRODUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SUR LE CONTINENT, MAIS AUSSI SUR LES INTERNAUTES, SUR LES USAGES ET LES APPORTS DE L'INTERNET. MIRACLE OU MIRAGE, INTERNET PEUT-IL FAVORISER VRAIMENT LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'AFRIQUE ? DE QUEL DÉVELOPPEMENT PARLE-T-ON ? DU DÉVELOPPEMENT DE QUI ?

DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS - SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR

EAUX ET TERRITOIRES : TENSIONS, COOPÉRATIONS ET GEOPOLITIQUE DE L'EAU

F. LASSERRE, L. DESCROIX
L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 280 P.
(COLL. : RESSOURCES RENOUVABLES)

RÉF. COTA : 300-LAS-E



CET OUVRAGE PRÉSENTE LES COOPÉRATIONS ET LES CONFLITS FONDÉS SUR LES USAGES DE L'EAU : RESSOURCES GLOBALES ET LOCALES DE LA PLANÈTE ET ZONES DE TENSIONS ACTUELLES ET LATENTES. IL ANALYSE LES PROBLÈMES DE LA CONSOMMATION D'EAU : DÉSÉQUILIBRE QUANTITATIF ENTRE DES BESOINS EN CROISSANCE EXPONENTIELLE (AUGMENTATIONS DE LA POPULATION ET DE LA CONSOMMATION PAR TÊTE) ET UN STOCK PRATIQUÉMENT FIXE, ET INSUFFISANCE DE LA QUALITÉ REQUISE POUR LES USAGES HUMAINS. NE FAUT-IL PAS CONSIDÉRER L'EAU COMME UN GISEMENT POUR L'AVENIR ? NE DEVONS-NOUS PAS APPRENDRE À GÉRER LES RESSOURCES EN FONCTION DU PRÉSENT ET DU FUTUR AVEC DES PRIORITÉS ACCEPTÉES DÉMOCRATIQUEMENT ? C'EST À CETTE SEULE CONDITION QUE LA COOPÉRATION ENTRE ETATS, RÉGIONS ET USAGERS ÉVITERA LES CONFLITS PROVOQUÉS PAR UNE RARÉFACTION DES RESSOURCES EN EAU QUE LA NATURE PEINE À RECYCLER AVEC LA MONDIALISATION DE L'EXPLOITATION DE LA POLLUTION.

DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS - SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR

LE SENEGAL A L'HEURE DE L'INFORMATION : TECHNOLOGIES ET SOCIÉTÉ

MOMAR-COUMBA DIOP
UNRISD, KARTHALA, 2002, 388 P.
(COLL. : HOMMES ET SOCIÉTÉS)

RÉF. COTA : 163-UNR-S

CE LIVRE PROPOSE LES RÉFLEXIONS, ÉLABORÉES DANS LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'UNRISD, D'UNE ÉQUIPE COMPOSÉE D'UNIVERSITAIRES, DE JOURNALISTES ET D'EXPERTS DU SECTEUR PRIVÉ. SON AMBITION EST DE FAIRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) UN POINT D'ENTRÉE PRIVILÉGIÉ POUR CARACTÉRISER LE SÉNÉGAL CONTEMPORAIN.

EN DÉCRIVANT MINUTIEUSEMENT LES CONTRAINTES STRUCTURELLES RELATIVES À L'APPROPRIATION DES TIC, CE LIVRE MONTRE QUE LA RÉDUCTION D'UNE " FRACTURE " NUMÉRIQUE N'EST PAS SUFFISANTE POUR DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU SÉNÉGAL. POUR RÉALISER CET OBJECTIF, IL FAUT REPENSER L'ÉTAT DANS SON FONCTIONNEMENT, REVOIR SES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ, REVISITER EN PROFONDEUR LE MODE D'ORGANISATION DES ENTREPRISES, ET S'INTERROGER, ENFIN, SUR LES VALEURS CULTURELLES QUI PERMETTRONT AUX SÉNÉGALAIS DE PÉNÉTRER, AVEC PLUS D'ATOUTS ET PLUS D'ASSURANCE, DANS UN " NOUVEAU TEMPS DU MONDE ".



DIFFUSION : KARTHALA – 22-4 BOULEVARD ARAGO – 75013 PARIS - SITE : WWW.KARTHALA.COM

chronique de livres

ETUDE ECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE DU DEVELOPPEMENT : LE SOUS-DEVELOPPEMENT N'EST PAS UNE FATALITE

ELIE SADIGH

L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 405 P.

RÉF. COTA : 114-SAD-E

DANS CET OUVRAGE, ELIE SADIGH DÉMONTRE QUE LA THÉORIE ÉCONOMIQUE FONDÉE SUR LES VRAIS PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE PEUT RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS, À CONDITION, TOUTEFOIS, QUE LES DÉCISIONS POLITIQUES CESSENT D'ENTRAVER L'APPLICATION DE CES PRINCIPES.

L'AUTEUR DÉMONTRE QUE SI LE SOUS-DÉVELOPPEMENT PERDURE, LA RESPONSABILITÉ PRINCIPALE EN INCOMBE AUX DIRIGEANTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AINSI QU'AUX DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI). LEUR INCOMPÉTENCE, AGGRAVÉE PAR LEUR INDIFFÉRENCE, LES REND INAPTES À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES FINANCIERS RENCONTRÉS PAR CES PAYS, CONCERNANT NOTAMMENT LA SOUS-ÉVALUATION DES TAUX DE CHANGE ET LE BAS-PRIX DES PRODUITS AGRICOLES ET DES MATIÈRES PREMIÈRES. ENFIN, L'AUTEUR DÉNONCE LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS DES PAYS INDUSTRIALISÉS DONT L'ANALYSE RELÈVE TOUJOURS D'UNE VISION À COURT TERME. PORTANT SUR LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT UN REGARD ÉGOÏSTE ET ANIMÉS D'UN SOUCI PUREMENT MERCANTILE, ILS IGNORENT L'ESSENTIEL : LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS FAVORISERAIT L'ENSEMBLE DES PAYS. ELIE SADIGH DÉMONTRE LA NÉCESSITÉ ET L'URGENCE D'UNE RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL QUI, NON SEULEMENT PERMETTRAIT D'ORGANISER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN FAVEUR DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, MAIS AUSSI CONTRIBUERAIT À RENDRE LE MONDE PLUS HARMONIEUX.

DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS - SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR

MANUEL DE RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DE GESTION DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT ET ONG DU SUD

FERNAND VINCENT

IRED, GENÈVE, 2003, 235 P.

RÉF. COTA : 111.3-VIN-M

CE MANUEL S'ADRESSE À TOUTE PERSONNE IMPLIQUÉE DE PRÈS OU DE LOIN, DANS L'ORGANISATION, LA RECHERCHE DE FINANCEMENT ET LA GESTION D'ONG ET D'ASSOCIATIONS DE

DÉVELOPPEMENT. CE MANUEL VEUT RÉPONDRE AUX QUESTIONS CONCRÈTES QUE SE POSENT LES DIRIGEANTS D'ONG : - COMMENT RÉDIGER MON DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT ? ; - À QUI L'ENVOYER POUR AVOIR QUELQUE CHANCE D'OBTENIR UNE RÉPONSE ? ; - COMBIEN, QUOI ET COMMENT DEMANDER ? ; - QUELLES RELATIONS ENTREtenir AVEC MES PARTENAIRES FINANCIERS ? ; - COMMENT GÉRER ET JUSTIFIER L'AIDE REÇUE ? IL A ÉTÉ RÉDIGÉ SUR LA BASE D'UNE LONGUE EXPÉRIENCE PRATIQUE (FORMATION ET APPUI DE DIZAINES D'ONG DU SUD, DE TOUS LES CONTINENTS). IL REPREND CERTAINS CONSEILS DÉJÀ FORMULÉS DANS L'OUVRAGE RENFORCER L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ORGANISATIONS ET ONG DE DÉVELOPPEMENT DU TIERS MONDE ", ÉDITÉ PAR L'IRED IL Y A PLUSIEURS ANNÉES. LA DERNIÈRE ÉDITION EST ÉPUISÉE. AUSSI, PLUS QU'UNE MISE À JOUR, CE MANUEL EST ADAPTÉ AUX BESOINS ET AUX MOYENS ACTUELS DE FINANCEMENT DES ONG ET FACILITE L'UTILISATION D'INTERNET POUR IDENTIFIER LES PARTENAIRES FINANCIERS.



IFIER LES PARTENAIRES FINANCIERS.

DIFFUSION : IRED – CASE 11+ - 3 RUE DE VAREMBÉ – 1211 GENÈVE 20 – SUISSE - TÉL. 022 734 17 16 - FAX. 0022 740 00 11 – E.MAIL : IRED@IRED.ORG SITE : WWW.IRED.ORG

GUIDE DE FABRICATION D'UNE POMPE ELEVATRICE A GODETS A GODETS

P. CARLIER

INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES, 2002, 30P.

RÉF. COTA : 332-CAR-G

CE MANUEL DE FABRICATION EST DESTINÉ À TOUS LES ATELIERS DU SUD QUI VOUDRAIENT METTRE EN PLACE LA PRODUCTION DE POMPES À LA FOIS SIMPLES, ROBUSTES ET BON MARCHÉ. EN EFFET, LA POMPE DÉCRITE DANS CE GUIDE A ÉTÉ DÉVELOPPÉE EN HAÏTI PAR LES ATELIERS-ÉCOLES DE CAMP PERRIN CE QUI LUI ASSURE D'ÊTRE ADAPTÉE AUX CONTRAINTES DE LA PLUPART DES PAYS DONT L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE EST LIMITÉ, TANT EN CE QUI CONCERNE SA FABRICATION QUE SON UTILISATION. AVANT D'ABOUTIR À CE MODÈLE, DE NOMBREUX ESSAIS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS SUR DIFFÉRENTS TYPES DE POMPES ÉLÉVATRICES, ET DE NOMBREUSES SOLUTIONS TECHNIQUES ONT ÉTÉ ENVISAGÉES : CE MANUEL PERMETTRA À D'AUTRES ATELIERS D'ÉVITER DE SUIVRE LE MÊME PARCOURS ET DE REPRODUIRE LES MÊMES ERREURS.

DIFFUSION : INGÉNIEURS ASSISTANCE INTERNATIONALE – INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES - AVENUE DU MARLY 48 – 1120 BRUXELLES – BELGIQUE - HTTP://WWW.ISF-IAI.BE EMAIL : MAIL@SF-IAI.BE

formations / événements

[FORMATIONS]

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT PAR LES MÉDIAS. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS : ÉVEILLER À UNE LECTURE CRITIQUE DE L'INFORMATION MÉDIATIQUE CONCERNANT LES RELATIONS NORD-SUD, PROMOUVOIR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES IMAGES DU SUD.

DANS CE SENS, L'ÉQUIPE DE L'APRAD EST HEUREUSE D'INVITER LES ENSEIGNANTS, ANIMATEURS SOCIOCULTURELS ET ANIMATEURS DE MOUVEMENTS ASSOCIATIFS DÉSIREUX DE PROMOUVOIR UN AUTRE REGARD SUR LES RELATIONS NORD-SUD, À PARTICIPER À UNE ANIMATION SUR BASE DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE CLICHÉS D'AILLEURS. CE SERA EUX VOUS L'OCCASION : DE VOUS APPROPRIER L'OUTIL ET LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE PROPOSÉE, D'ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PERSONNES QUI VIVENT DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES AVEC LEURS PUBLICS, DE NOUS FAIRE PART DE VOS EXPÉRIENCES, DE VOS RÉFLEXIONS DANS LE DOMAINE DES MÉDIAS ET DE L'ÉDUCATION, ET CE DANS L'OPTIQUE DE FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ONG DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT.

NOUS FORMATIONS SONT ACCOMPAGNÉES PAR UN INTERVENANT SPÉCIALISTE D'UN DOMAINE PARTICULIER DANS LE CHAMPS DES MÉDIAS ET DU DÉVELOPPEMENT AFIN DE RÉPONDRE À VOS QUESTIONS DE MANIÈRE AUSSI PRÉCISE QUE POSSIBLE.

NOUS VOUS PROPOSONS DE NOUS RENCONTRER DANS LE CADRE DE LA MAISON DE LA PAIX, AU 35 RUE VAN ELEWIJCK, 1050 BRUXELLES (PRÈS DE LA PLACE FLAGEY) SOIT :

* LE JEUDI 25 SEPTEMBRE 2003,

* LE JEUDI 9 OCTOBRE 2003

* LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2003

* LE JEUDI 4 DÉCEMBRE 2003

APRAD (ASSOCIATION PLURIDISCIPLINAIRE POUR LA RECHERCHE ET L'ACTION EN DÉVELOPPEMENT)
CORINE CAPDEQUI PEYRANÈRE,
COORDINATRICE DES PROJETS ÉDUCATION

35 RUE VAN ELEWIJCK

1050 BRUXELLES

TÉL : 02/646 68 16

FAX : 02/649 52 38

CORINE@APRAD.ORG (DE PRÉFÉRENCE)

WWW.APRAD.ORG

NOUVEAU PROGRAMME DU CREPA (CENTRE RÉGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT À FAIBLE COÛT)

- 1) PÉRENNISATION DES PROJETS D'AEPA PAR LE SARAR/PHAST (1-12 MARS 2004, YAOUNDÉ, CAMEROUN)
- 2) POUR UN RECouvreMENT DURABLE DES COÛTS : ANALYSE ET PLANIFICATION DANS LE CONTEXTE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) COMMUNAUTAIRE (22 -31 MAI 2004, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)
- 3) ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES PETITS CENTRES : CONCEPTION ET GESTION (10- 21 MAI 2004, ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)
- 4) PROMOTION DE L'HYGIÈNE : PLANIFICATION ET GESTION POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT (10 -21 MAI 2004, DAKAR, SÉNÉGAL)
- 5) APPROCHE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT (31 MAI - 11 JUIN 2004, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)
- 6) ASSAINISSEMENT ECOLOGIQUE : UN DÉFI POUR LES COMMUNAUTÉS (21 JUIN -2 JUILLET 2004, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)
- 7) QUELLES SOLUTIONS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT (AEPHA) DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ? (12 - 23 JUILLET 2004, LOMÉ, TOGO)
- 8) PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS POUR UNE VISIBILITÉ DES PROGRAMMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT (20 SEPTEMBRE - 1ER OCTOBRE 2004, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)
- 9) GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS ET PLASTIQUES EN MILIEU URBAIN (18 - 29 OCTOBRE 2004, COTONOU, BÉNIN)
- 10) PROBLÉMATIQUE DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU HOSPITALIER ET DANS LES STRUCTURES SANITAIRES : QUELLE ALTERNATIVE ? (22 NOVEMBRE - 03 DÉCEMBRE 2004, BAMAKO, MALI)

FRAIS DE FORMATION :

STAGE ET SÉJOUR : 880 000F CFA
STAGE UNIQUEMENT : 600 000F CFA
PARTICIPANTS LOCAUX : 690 000F CFA
S'ILS SONT HÉBERGÉS EN FAMILLE. ILS BÉNÉFICIENT DE 100 000F CFA DE PÉRIODE POUR TOUTE LA FORMATION.

DJOM CONSULTING - AVIS DE FORMATIONS

- 1) DU 20 AU 22 OCTOBRE 2003
COMMENT MIEUX VENDRE SES SERVICES À TRAVERS DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION (INITIATION AUX TECHNIQUES DE COMMUNICATION)
- 2) DU 27 AU 29 OCTOBRE 2003
INITIATION À L'UTILISATION D'INTERNET
- 3) DU 03 AU 04 NOVEMBRE 2003 DES

APPROCHES EFFICACES POUR UNE DIVERSIFICATION DES PARTENAIRES : LE CAS DES ONG

INFORMATIONS : DJOM CONSULTING
RUE 98 PORTE 385 BADALABOUGOU
SEMA 1

B.P. E 3919 TÉL FIXE : (223) 222 27 79

CEL. (223) 674 48 22

FAX : (223) 223 74 83

E-MAIL : DJOM@DJOM.NET.ML

THE INTERNATIONAL INSTITUTE OF RURAL DECONSTRUCTIONS

1) COMMUNITY-BASED INTEGRATED WATERSHED MANAGEMENT
NOVEMBER 10 TO NOVEMBER 28, 2003

2) SUSTAINABLE AGRICULTURE TRAINING OF TRAINERS
NOVEMBER 24 TO DECEMBER 12, 2003

COMMUNITY-BASED INTEGRATED WATERSHED MANAGEMENT
NOVEMBER 24, 2003)

INFORMATION :

WWW.IIRR.ORG

FORMATION RELATION NORD-SUD ET DÉVELOPPEMENT

28, 29 ET 30 NOVEMBRE 2003 (7411 NOVEMBRE 2003)

OUVERT À TOUTE PERSONNE ÂGÉE DE 18 ANS ET PLUS INTÉRESSÉE PAR LA PROBLÉMATIQUE NORD-SUD ET VOULANT PARTIR DANS UN PAYS DU SUD
OBJECTIFS : DONNER AUX PARTICIPANTS DES REPÈRES, DES OUTILS DE RÉFLEXION QUI LUI PERMETTENT DE SE SITUER DANS LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT ET LE DÉBAT SUR LES INÉGALITÉS NORD-SUD, PERMETTRE À CHACUN DE RÉFLÉCHIR SUR SES MOTIVATIONS ET SUR SES IDÉES REÇUES PAR RAPPORT AUX RÉALITÉS ET AUX CULTURES DU SUD, PRÉPARER LES PARTICIPANTS À GÉRER DES SITUATIONS DE CONFLITS POUVANT SURVENIR DANS UNE ÉQUIPE À COMPOSANTE MULTICULTURELLE.

CONTENU : INITIATION AUX THÉORIES SOCIOLOGIQUES ET AUX MÉCANISMES DE DÉVELOPPEMENT, ANALYSE APPROFONDIE DES MOTIVATIONS ET DES OBJECTIFS DE CHACUN, TRAVAIL SUR LES STÉRÉOTYPES RELATIFS À L'ÉCHANGE INTERCULTUREL.

MÉTHODES : MÉTHODES DYNAMIQUES ET INTERACTIVES, CADRES THÉORIQUES, ANALYSES DE CAS, TÉMOIGNAGES DE COOPÉRANTS ET DE GENS DU SUD, MISES EN SITUATION, JEUX DE RÔLE ET ACTIVITÉS LUDIQUES, DANS UNE ATMOSPHÈRE CONVIVIALE.
PRIX : € 35/45 (MEMBRES/NON MEMBRES SC) À VERSER SUR LE COMPTE 001-0829796-37, AVEC LA COMMUNICATION CHIFFRÉE ET LE MOIS CORRESPONDANT À LA DATE CHOISIE.

formations / événements

CONTACT : NANCY DARDING, SCI – PROJETS INTERNATIONAUX, 35 RUE VAN ELEWYCK À 1050 BRUXELLES – TÉL : 02/649.07.38 – FAX : 02/646.87.92 – E-MAIL : SCI@SCIBELGIUM.BE

UNIVERSITÉ DES FEMMES - PROGRAMME DE FORMATION : "FAMILLES... ATTACHANTES ?"

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2003
 MODULE 5 – VENDREDI 10 OCTOBRE
 QUESTIONS D'HISTOIRE
 - LA MATERNITÉ ET LES DROITS SOCIAUX, ANNE COVA (U. LISBONNE)
 - LE TRAVAIL FAMILIAL ET LA DOMESTICITÉ, VALÉRIE PIETTE (ULB)
 MODULE 6 – VENDREDI 17 OCTOBRE
 QUESTIONS D'HISTOIRE (SUITE)
 - NOUVELLES APPROCHES DANS L'HISTOIRE DE LA PETITE ENFANCE, CATHERINE ROLLET (U. VERSAILLES SAINT-QUENTIN).
 - POUR UNE HISTOIRE DE LA FAMILLE, ANDRÉ BURGUIÈRE (EHESS)
 MODULE 7 – VENDREDI 24 OCTOBRE
 LE PRIVÉ ET LE POLITIQUE
 - VIOLENCE INTRAFAMILIALES ET POLITIQUES, ADA GARCIA (UCL).
 - EVOLUTION DES RAPPORTS DE GENRE DANS L'ESPACE PRIVÉ, MONIQUE ELEB (ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS VILLEMIN) (SOUS R.)
 MODULE 8 – VENDREDI 7 NOVEMBRE
 QUELLES POLITIQUES ?
 - LES ENJEUX POLITIQUES DE LA FAMILLE, JACQUES COMMAILLE (CNRS).
 - FAIRE UN ENFANT, EST-CE FONDER UNE FAMILLE ? LE CAS DES GROSSESSES ADOLESCENTES, MYRIAM SOMMER (O.N.E.).
 MODULE 9 – VENDREDI 14 NOVEMBRE
 RÔLES ET RESPONSABILITÉS
 - RÔLE DE LA FAMILLE DANS LES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES ET PROFESSIONNELLES, CATHERINE BONVALET (INED)
 - LA SOCIALISATION DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES, PASCALE VIELLE (UCL)
 MODULE 10 – VENDREDI 21 NOVEMBRE
 DIVERSITÉS FAMILIALES
 - LE DEVENIR DES ENFANTS DES FAMILLES DISSOCIÉES, PAUL ARCHAMBAULT (CREST)
 - SEXUALITÉ ET FAMILLE : UN MARIAGE DIFFICILE ?; DR CHRISTINE REYNAERT (CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE MONTGODINNE).
 MODULE 11 – VENDREDI 28 NOVEMBRE
 DE GÉNÉRATIONS EN GÉNÉRATIONS
 - LES NOUVEAUX GRANDS-PARENTS, VINCENT GOURDON (CNRS) S. RÉS.
 - LES NOUVELLES SOLIDARITÉS ENTRE LES GÉNÉRATIONS, CLAUDINE ATTIAS-DONFUT (CNAVTS).
 MODULE 12 – VENDREDI 5 DÉCEMBRE
 EDUCATION ET FICTIONS
 - LES FONCTIONS ÉDUCATIVES DE LA FAMILLE, HUGUETTE DESMET (UMH).
 - LA FAMILLE ÉLECTIVE DANS LES FIC-TIONS TÉLÉVISÉES, SABINE CHALVON,

DEMERSAY (CNBS).
 MODULE 13 – VENDREDI 12 DÉCEMBRE
 FÉMINISMES ET FAMILLES
 - LE DIVORCE ENTRE COUPLE ET PARENTS UNE APPROCHE EN TERMES DE GENRE ? IRÈNE THÉRY (CNRS).
 - FÉMINISME ET FAMILIALISME, DANIELLE COMBES (CNRS/IRESO).
 MODULE 14 – VENDREDI 19 DÉCEMBRE
 TOUTES LES MÈRES SONT MONOPARENTALES
 - INTRODUCTION, HEDWIGE PEEMANS-POULLET (U. DES FEMMES).
 - PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FAMILLES MONOPARENTALES EN BELGIQUE, HERLINDIS MOESTERMANS (NVR) ET MARIE-ROSE CLINET (FLORA).
 - ALLOCATION DE CLÔTURE, ISABELLE SIMONIS, SECRÉTAIRE D'ÉTATS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE : VOIR COMITÉ ORGANISATEUR.
 SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF : AÏCHA BELGHITI : 02 229 38 25 – FAX : 02 229 38 53
 E-MAIL : UNIVERSITEDESFEMMES@TIS-CALI.BE

"FORMATION DE PARTENAIRES À LA GESTION DU CYCLE DE PROJETS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE" - STAGE GROUPE INTERNATIONAL - PROGRAMME 2004

DU 12/04/2004 AU 11/07/2004) GEMBLOUX (BELGIQUE)
 PERMETTRE À DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT D'EXPRIMER LEURS BESOINS DE MANIÈRE EFFICACE, DE MONTER SUR BASE D'UNE ANALYSE PRÉALABLE UN DOCUMENT D'AVANT PROJET, D'EN PRÉVOIR L'EXÉCUTION ET L'ÉVALUATION ET DONC DE MAÎTRISER TOUT LE CYCLE DU PROJET.
 RENFORCER ET RÉACTUALISER LES CONNAISSANCES DES STAGIAIRES DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES EN RAPPORT AVEC LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE. GARANTIR LA DÉMULTIPLICATION DES RÉSULTATS DU STAGE EN FORMANT LES STAGIAIRES AUX MÉTHODES DE COMMUNICATION ET DE TRANSMISSION DES ACQUIS DE LA FORMATION.
 LA FORMATION S'ARTICULERA AUTOUR DE 6 MODULES PRINCIPAUX ET COMPORTERA DES SÉMINAIRES, DES ATELIERS ET DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS CONCRÈTES :
 MODULE 1 - CONCEPT ET MÉTHODE : INTRODUCTION – 39 H
 MODULE 2 - COURS FONDAMENTAUX ET VISITES TECHNIQUES – LE CONTEXTE DU PROJET : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE – 87 H
 MODULE 3 – MÉTHODOLOGIE : LA GESTION DU CYCLE DE PROJET – 132 H
 MODULE 4 – LA GESTION DES MOYENS – 36 H
 MODULE 5 – LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES – 69 H

MODULE 6 – CONCLUSION ET ÉVALUATIONS – 12 H
CONTACT : AIDE AU DÉVELOPPEMENT GEMBLOUX – PASSAGE DES DÉPORTÉS, 2 - B 5030 GEMBLOUX- SITE INTERNET WWW.ONG-ADG.BE - TEL : 00 32 (0)81 62 25 75 - FAX : 00 32 (0)81 60.00.22 - EMAIL : ADG@FSAGX.AC.BE

[ÉVÉNEMENTS]

SEPTEMBER 30 - OCTOBER 4, 2003

CENTER FOR ALTERNATIVE TECHNOLOGY (CAT), WALES, UK.

PRICE: 300 €, WHICH COVERS ACCOMMODATIONS, FOOD, AND EXCURSION EXPENSES.

THE SEMINAR WILL GIVE HIGHLIGHTS OF :

- MODERN SUSTAINABLE ENERGY SOLUTIONS;
- EU POLICY FOR SUSTAINABLE ENERGY AND ENERGY MARKET DEVELOPMENTS;
- COOPERATION FOR SUSTAINABLE ENERGY, AND MUCH MORE....

INCLUDING THE UNIQUE OPPORTUNITY TO GET AN EXCURSION IN WALES AND A GUIDED TOUR AT THE CAT CENTER ([HTTP://WWW.CAT.ORG.UK](http://www.cat.org.uk))!

CAT IS VISITED BY 70,000 PEOPLE EVERY YEAR !!!

READ DRAFT PROGRAM AND DOWNLOAD THE APPLICATION FORM AT: [HTTP://WWW.INFORSE.ORG/EUROPE/SEMINAR.HTM](http://www.inforse.org/europe/seminar.htm)

2, 9, 16 ET 23 OCTOBRE 2003, DE 18H30 À 20H30

NCOS, 11 RUE DE LA LINIÈRE, 1060 BRUXELLES, GRANDE SALLE 5ÈME ÉTAGE

UNIVERSITÉ DES ALTERNATIVES : "LA GOUVERNANCE, STADE SUPRÊME DU COLONIALISME?"

ORGANISÉ PAR LE GRESEA (GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE)

OBJECTIF : SUSCITER UNE DÉBAT AUTOUR DE LA NOTION DE GOUVERNANCE

JEUDI 02/10/2003 : BONNE OU MAUVAISE, LA GOUVERNANCE N'EST PAS TOMBÉ DU CIEL

JEUDI 09/10/2003 : LA " BONNE GOUVERNANCE " DU SUD - UNE NOUVELLE THÉOLOGIE DE NON-LIBÉRATION ?

JEUDI 16/10/2003 : LA GOUVERNANCE DES ONG - OUTIL ALIBI OU DE CONTRE-POUVOIR?

JEUDI 23/10/2003 : GOUVERNANCE MONDIALE ET BIENS COMMUNS: MÊME COMBAT ?

formations / événements

INFORMATIONS :

GRESEA ASBL
GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE
STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE
RUE ROYALE 11, 1000 BRUXELLES,
BELGIQUE
TÉL. 32.2/219.70.76 - FAX 32.2/219.64.86
EMAIL: GRESEA@SKYNET.BE
SITE: HTTP://WWW.GRESEA.BE
E MAIL : GRESEA@SKYNET.BE

10, 11 ET 12 OCTOBRE 2003 À VALENCE (DRÔME)

RENCONTRES RADIOPHONIQUES DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOS LIBRES (CNRL).

POUR DÉCOUVRIR LA LISTE DES INVITÉS, LE PLAN D'ACCÈS ET LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS ÉGALEMENT DE VOUS RENDRE SUR LE SITE :
HTTP://WWW.CNRL.ORG

27, 28, 29 NOVEMBRE 2003

FESTIVAL DES RADIOS AFRICAINES "ONDES DE LIBERTÉ" 4E EDITION

LE FESTIVAL ONDES DE LIBERTÉ EST UNE MANIFESTATION BIENNALE, DONT L'AMBITION EST DE S'ÉLARGIR À L'ENSEMBLE DES PAYS DU CONTINENT, ET DE DEVENIR UNE RENCONTRE PANAFRICAIN DES RADIODIFFUSIONS, PAR SA DYNAMIQUE PROPRE OU À TRAVERS UN PROCESSUS DE FUSION AVEC D'AUTRES MANIFESTATIONS AFRICAINES POURSUIVANT DES OBJECTIFS IDENTIFIQUES AUX SIENS.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL DU FESTIVAL EST DE CÉLÉBRER LE PLURALISME RADIOPHONIQUE : ENRICHIR LA DIVERSITÉ DU PAYSAGE MÉDIATIQUE OUEST AFRICAIN, CONSOLIDER ET ÉLARGIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, AMÉLIORER LA CRÉATIVITÉ DES RADIOS AFRICAINES.

LE FESTIVAL S'ARTICULERA AUTOUR DE CINQ VOILETS ÉTROITEMENT INTERDÉPENDANTS : UN COLLOQUE, UNE BOURSE DES PROGRAMMES, UN CONCOURS RADIOPHONIQUE, UNE ANIMATION CULTURELLE ET RADIOPHONIQUE, UN HALL D'EXPOSITIONS.

INFORMATIONS :

FESTIVAL " ONDES DE LIBERTÉ " BPE
378 BAMAKO, MALI OU
BPE 1583 BAMAKO, MALI
TÉL. (223)223 13 96 OU (223)220 27 47
FAX (223)223 13 96 OU (223)220 27 47
EMAIL : PANOS@AFRIBONE.NET.ML OU
URTEL@AFRIBONE.NET.ML

DU 1ER ET 2 DÉCEMBRE 2003

RÉSEAU CULTURES, IDENTITÉ ET DYNAMIQUES SOCIALES - 3ÈMES JOURNÉES SCIENTIFIQUES - PRATIQUES ASSOCIATIVES, STRATÉGIES IDENTITAIRES ET DÉVELOPPEMENT.

L'ESPACE DE LA FRANCOPHONIE, LE CHAMP ASSOCIATIF A-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ CAPABLE DE CONTRIBUER À ACCROÎTRE SA CONSCIENCE DE LUI-MÊME ET À LA MISE EN PLACE EN SON SEIN D'APPARTENANCES MULTIPLES BIEN QUE NON CONTRADICTOIRES ? CES JOURNÉES ONT POUR BUT DE CLARIFIER CE PAYSAGE ASSEZ FLOU ET DE BALISER LE CHAMP DES INITIATIVES ASSOCIATIVES EN MATIÈRE DE STRATÉGIES IDENTITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT.

SOUS-THÈMES :

- 1 - MOUVEMENTS ASSOCIATIFS, RÉSEAUX ET APPARTENANCES CULTURELLES
- 2 - LES DOMAINES DE LA SANTÉ COMME CHAMP SOCIAL D'INNOVATION.
- 3 - PRATIQUES CULTURELLES ET STRATÉGIES IDENTITAIRES
- 4 - ETHIQUE, IDENTITÉ ET " ACTION AFFIRMATIVE "

RENSEIGNEMENTS : PR. JEAN BENOIST
LEHA, 3 AVENUE ROBERT SCHUMAN
UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
13628 AIX-EN-PROVENCE
FRANCE
FAX : +33 (0) 4 42 95 02 09
COURRIEL : U.LEHA@FREE.FR

DU 19 – 21 JANUARY 2004 - BERLIN

EUROPEAN CONFERENCE FOR RENEWABLE ENERGY - "INTELLIGENT POLICY OPTIONS"

INFORMATION :

EREC- EUROPEAN RENEWABLE ENERGY COUNCIL
RENEWABLE ENERGY HOUSE
26 RUE DU TRÔNE
B- 1000 BRUXELLES
BELGIUM

DU 3 AU 5 MARS 2004 - WELS/AUSTRIA WORLD SUSTAINABLE ENERGY DAYS 2004

INFORMATION

O.Ö. ENERGIESPARVERBAND
EMAIL : OFFICE@ESV.OR.AT
FAX : +43 732 7720-14383
LANDSTRASSE 45
A-4020 LINZ
AUSTRIA

DU 14 AU 17 MARS 2004 - ALEXANDRIE (EGYPTE)

XVÈME COLLOQUE INTERNATIONAL DU CEDIMES - RENOUVELLEMENT DE L'APPROCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

CONTRIBUTIONS DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

ORGANISÉ PAR L'INSTITUT CEDIMES EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ SENGHOR À ALEXANDRIE (EGYPTE) & L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

LES LIAISONS POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS HORS EGYPTE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES AUPRÈS DE MADAME ROSE-CATHERINE LUCCHI, RCLUCCHI@U-PARIS2.FR

LES LIAISONS POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS À PARTIR DE L'EGYPTE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES AUPRÈS DE MADAME JEANNE AZER BESTAVROS, JEANNE.AZER@UNSENGHOR-FRANCOPHONIE.ORG

on nous informe

LA SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Une semaine pour faire du shopping autrement, en phase avec son temps. Du 6 au 11 octobre, Fair Trade Organisation, Les Magasins du monde-Oxfam, Max Havelaar Belgique, Maya Fair Trading, Oxfam-Wereldwinkels vous proposent la seconde édition de la semaine nationale du commerce équitable.

Le Commerce équitable s'attache à instaurer un partenariat commercial qui offre aux producteurs et ouvriers du tiers monde une possibilité de développement durable. En achetant équitable, vous contribuez à une meilleure qualité de vie, sur le plan économique, social et environnemental. La semaine du commerce équitable bouillonnera d'activités: des personnalités témoignent leur soutien, de jeunes artistes peignent "en live" une fresque publicitaire, des supermarchés proposent dégustations, actions promotionnelles, la Commission européenne sensibilise ses fonctionnaires, des producteurs du Sud seront présents...
 POUR PLUS D'INFO, SURFEZ SUR WWW.COMMERCE-EQUITABLE.BE
 OU VIA SAMUEL 02/213 38 24 – ET SOPHIE 02/213 36 25.

CAMPUS PLEIN SUD REVIENT DU 20 AU 25 OCTOBRE 2003 !

L'occasion pour vous de participer à

une multitude d'activités sur le thème de la solidarité Nord-Sud. Les programmes 2003 seront disponibles à partir de septembre...

Nouveau site, nouvelles opportunités : n'oubliez pas de vous inscrire pour bénéficier de toutes les possibilités offertes aux membres. C'est gratuit!

Participez au forum, faites passer des news (articles) aux autres visiteurs du site de Campus Plein Sud...

Neuf universités francophones du pays participent à Campus Plein Sud : UCL, ULG, ULB, FUNDP, FUSAGx, UMH, FPMS, FUL et FUSL.

OPÉRATION 11.11.11 DU 7 AU 16 NOVEMBRE 2003

Thème de la campagne 2003
Soigner ou rembourser ?

Les conséquences de la dette du Tiers Monde sur les systèmes de soins de santé.

Cette année, l'Opération 11.11.11 vise une récolte de 1 598 522 euros pour venir en aide à 8 programmes et 61 projets de développement (dont 30 nouveaux !) en Afrique, Asie, et Amérique latine.

Tous les projets de l'Opération 11.11.11 sont autant de défis pour un avenir meilleur. Ils misent sur l'entraide et les compétences sur place. Ils visent un développement endogène et autonome de structures locales ou régionales. Mais l'Opération 11.11.11 ne se

contente pas d'agir au niveau local. Afin de permettre à ces projets d'évoluer dans un contexte économique et social propice à leur réussite, le CNCD-Opération 11.11.11 revendique au niveau global l'annulation de la dette publique du Tiers Monde.

" Goûtez la solidarité ! " sera le mot d'ordre de l'Opération 11.11.11 en 2003 avec comme produit à 5 euros le sachet de cacao équitable ! Au programme des matinées de novembre, des petits déj'aux couleurs du Sud avec le délicat et tendre arôme de la solidarité. Ce cacao équitable a été produit par des coopératives du Ghana, de Bolivie, d'Equateur et de République dominicaine. Par cet achat, vous soutiendrez doublement un juste développement : d'abord en achetant un produit équitable et en rétribuant correctement les producteurs pour leur travail, et ensuite en soutenant des projets de développement durable en Afrique, Asie et Amérique latine !

Le calendrier 11.11.11 – 2004 : les vues de femmes

Chaque année, l'Opération 11.11.11 présente un calendrier au format typé (6/15) présentant des images du monde entier. Le calendrier 2004 est composé uniquement des photos prises par des femmes photographes. Ont-elles un regard différent sur le monde ? Une sensibilité particulière qui s'exprime à travers les couleurs ? Le cadrage ? La réponse dans le calendrier 11.11.11 – 2004.



PHOTO DU CALENDRIER 11.11.11 (MOIS DE JANVIER)

on nous informe

"L'ardoise" dans votre région, de mi-septembre à mi-novembre, le spectacle "l'Ardoise" sillonnera la Wallonie et jouera plus de soixante représentations pour faire découvrir de manière originale la problématique de la dette publique du Tiers monde. Ce spectacle a été créé à Ouagadougou (Burkina Faso) en février-mars 2003 en collaboration avec le CNCND-Opération 11.11.11, le Théâtre du Copion, l'ASBL "Autre Terre", l'association "Daara ji" (Sénégal), et le Théâtre du Baobab (Burkina Faso).
RENSEIGNEMENTS :
CNCND-OPÉRATION 11.11.11
TÉL. : 0800/30 111 (ET FAX 02/ 250 12 63 – EMAIL : CNCND@CNCND.BE - SITE WEB : WWW.CNCND.BE

VIENT DE PARAÎTRE : BAUDOUIN HAMULI KABARHUZA, FERDINAND MUSHI MUGUMO ET NORBERT YAMBAYAMBA SHUKU, " LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE – ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES "

La République démocratique du Congo a connu trente ans de dictature sous l'œil complaisant des puissances occidentales, les conflits ethniques, la guerre régionale, le pillage des ressources du pays, l'exode de millions de personnes minées par la faim ou la maladie, ... Et demain ? La transition annoncée comporte bien des incertitudes liées à la concrétisation d'une paix effective, au sens de l'Etat de ceux qui dirigeront le pays, à l'intelligence avec laquelle l'aide internationale sera déployée, à l'efficacité des mécanismes de concertation et à la participation constructive des acteurs sociaux. Cet ouvrage ne dissimule pas les obstacles importants qui menacent la qualité du travail de la société civile congolaise et sa cohésion. Mais nul mieux que ce tissu très dense d'associations, actives dans tous les secteurs de la vie politique et implantées sur l'ensemble du territoire national, ne peut témoigner des besoins réels et des espérances de la base. C'est de cette, force à même de confronter les projets aux réalités du terrain.

Cet ouvrage est en vente au prix de 10€ au siège de l'association Colophon (frais de port compris) ainsi que dans les bonnes librairies (diffusion ADEN). L'ouvrage est également accessible au public (en prêt) dans quelque cent cinquante bibliothèques de la

Communauté française (liste accessible sur notre site) ainsi que dans les principales bibliothèques universitaires.

Ce livre est une production du Consortium 6 novembre. Celui-ci regroupe les ONG et associations de développement belges suivantes : ABBAL (Association Belge de Bolivie Amérique latine), Alternative et Colophon.

COLOPHON EDITIONS
RUE GRATÈS 20, B-1170
BRUXELLES, BELGIQUE
FAX : 32 2 675 83 27
E-MAIL : COLOPHON@ONLINE.BE
SITE : WWW.COLOPHON.BE

ALTERNATIVES ECONOMIQUES PUBLIE UN HORS-SÉRIE INTITULÉ : "L'UTILITÉ SOCIALE. L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE TOUS" (132 P.)

Ce hors-série propose un voyage dans le monde des activités d'utilité sociale. En interrogeant les acteurs qui s'en revendiquent. En rendant compte des expériences qui lui donnent une réalité à travers vingt-cinq reportages sur des actions d'insertion, de développement local, de médiation sociale...

TIRÉ À 18 000 EXEMPLAIRES, L'OUVRAGE SERA À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2003 CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX FRANÇAIS AU PRIX DE 10 €. IL EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR COMMANDE À ALTERNATIVES ECONOMIQUES, 12, RUE DU CAPVERT, 21805 QUÉTIGNY CEDEX, TÉL. : 03 80 48 10 40 OU SUR LE SITE WWW.ALTERNATIVES-ECONOMIQUES.FR

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU GRESEA :

- 1) Actes du Colloque : " Les entreprises multinationales et les droits de l'Homme : agir contre l'impunité. " (57 p., 3 €)
- 2) " La justice fiscale pour le développement social " (coll : " Les cahiers des alternatives) (44 p., 3 €)
- 3) " Le développement durable, un outil pour changer le monde ? " (Natacha Wilbeaux, avec la collaboration d'Erik Rydberg) (32 p., 3 €)
- 4) " Le libre-échange des services...Un jeu de Poker menteur. A propos de l'AGCS – OMC " (René DE SCHUTTER) (44 p., 3 €)
- 5) " Pourquoi il faut s'occuper aussi de la " Propriété intellectuelle " (René DE SCHUTTER) (27 p., 3 €)

COMMANDES AU GRESEA, RUE ROYALE, 11 À 1000 BRUXELLES
TÉL. : 02/219.70.76
FAX : 02/219.64.86
E-MAIL : GRESEA@SKYNET.BE

NOUVELLE BROCHURE DU GRESEA : "OMC. RADIOGRAPHIE D'UNE PATHOLOGIE"

Analyse des rouages de l'organisation mondiale du Commerce au regard notamment des droits de l'Homme et des peuples
Rédigée par une juriste, cette brochure vous propose dans un langage accessible à tous, une analyse globale, rigoureusement argumentée, de la remise en question des droits des peuples que traduisent la formation, le contenu et la mise en oeuvre du système normatif de l'OMC.

Aux juristes, elle apportera une présentation transversale du système normatif de l'OMC intégrant une vision critique de celui-ci. Aux non-juristes, elle permettra la réappropriation du droit comme outil de compréhension, de dialogue et d'argumentation. Comprendre les grandes dispositions normatives des Accords OMC et pouvoir les mettre en perspective dans l'ordre politico-juridique international permet d'analyser le fonctionnement et les implications du droit OMC et de s'inscrire dans le débat. Cette brochure vous y invite.

Prix: 4 €
LES BROCHURES SONT DISPONIBLES AU GRESEA- GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE, RUE ROYALE 11, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE - TÉL. 32.2/219.70.76 – FAX 32.2/219.64.86
E-MAIL : GRESEA@SKYNET.BE
SITE : WWW.GRESEA.BE

VIENT DE PARAÎTRE, LE 3ÈME CŒIL, N°5 : INTERNET UN OUTIL POUR LE DÉVELOPPEMENT. ACTES DU COLLOQUE, INTERNET ET DÉVELOPPEMENT, BRUXELLES, JUIN 2001

Ce compte rendu a été conçu et structuré pour fournir aux Ong les " clés " d'une lecture critique de leur propre site. Il met en lumière les aspects stratégiques pour apporter à ces pages WEB les modifications tant en terme de contenu, de travail en réseau, d'éthique, de forme que de stratégie de diffusion.

on nous informe



L'application pratique de cette grille critique de lecture d'un site web (aspect de contenu, de travail en réseau et de technique), n'est pas aisée.

APRAD ASBL
RUE VAN ELEWIJCK, 35
1050 BRUXELLES
TÉL. : 00 32 2 646 68 16
E-MAIL : CONTACT@APRAD.ORG

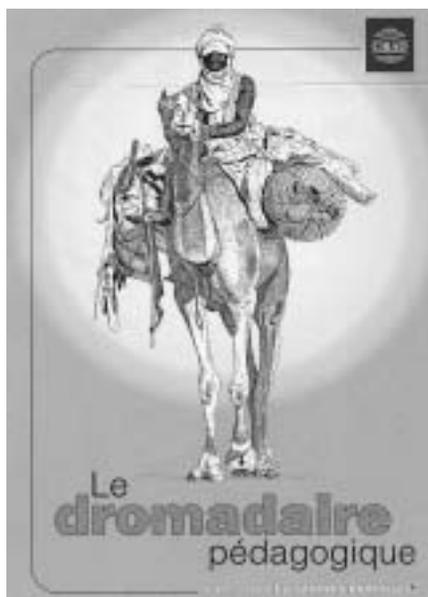
SÉJOURS ET CIRCUITS DÉCOUVERTES "

Proposés par les villages d'accueil T.D.S. du Burkina Faso
Doudou (en pays gouramsi)
Koïrézéma (en pays songhaï, peine et bella),
Zigla Kourpété (en pays bissa)
" Séjours de reconnaissance "
organisés au Burkina Faso, au Bénin ou au Sud Maroc
INFORMATION : " TDS VOYAGE "
BP 46 – 8 RUE PRION – 30250
AUBAIS
TÉL. : 04 66 80 40 34
FAX : 04 66 80 40 35
E-MAIL : TDS.VOYAGE@WANADOO.FR

VIENT DE PARAÎTRE : " LES DESSOUS DE L'ALCA. ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES POINTS DE VUE DU SUD ", COLLECTION ALTERNATIVES SUD, VOL. X, N°1, CENTRE TRICONTINENTAL, L'HARMATTAN, LOUVAIN –LA-NEUVE- - PARIS 2003, 168P.

INFORMATION : BERNARD DUTERME, CENTRE TRICONTINENTAL, AV. STE GERTRUDE 5, B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL : 32 10 48 95 60
FAX : 32 10 48 95 69
E-MAIL : CETRI@CETRI.BE

LE DROMADAIRE PÉDAGOGIQUE VIENT DE PARAÎTRE



Après " L'autruche pédagogique ", le Cirad vient de publier dans sa collection " Les savoirs partagés " un compilivre sur " le dromadaire pédagogique ". Au delà d'une monographie cette compilation pédagogique originale, réalisée avec le soutien de CEVA Santé animale, a pour ambition d'offrir une mise en relation des connaissances scientifiques, techniques et pratiques sur le dromadaire, animal totemique et symbolique de la culture nomade des pays du Maghreb, du Sahel et de la Péninsule arabique.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
INITIATIVES SAVOIRS – MICHEL LAUNOIS
DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE LA COMMUNICATION
CIRAD – TA 183/05
AVENUE AGROPOLIS – CAMPUS DE LAVALETTE
34398 MONTPELLIER CEDEX 5 - FRANCE

LE 18 OCTOBRE AUX GLACIÈRES DE ST-GILLES, QUINOA ORGANISE UNE SOIRÉE DÉJANTÉE POUR RÉUNIR PARTICIPANTS, REONSABLES ET AMIS DE L'ASBL PASSÉS, PRÉSENTS ET FUTURS...
INFORMATIONS: INFO@QUINOA.BE

DEPUIS JANVIER 2003, LES ÉDITIONS FIDÉLITÉ DIFFUSENT LE TRIMESTRIEL PROJET.

"Projet" est la revue du Centre de recherche et d'action sociale. Issu de l'Action populaire, créée en 1903 par la Compagnie de Jésus. La revue explore les grandes questions de société en confrontant les expériences de terrain avec l'analyse des phénomènes collectifs, économiques, culturels et politiques, pour permettre un enrichissement mutuel des pratiques et des recherches.

n° 270: Le développement un bien durable.

n° 271: Une société d'individus.

n° 272: migrations, frontières, civilisations.

n° 273: Les temps de la vie en société.

POUR S'ABONNER OU COMMANDER UN NUMMÉRO, S'ADRESSER AUX ÉDITIONS FIDÉLITÉ, 61 RUE DE BRUXELLES, 5000 NAMUR
TEL/FAX: 081 22 15 51
E-MAIL: FIDELITE@CATHO.BE



offres d'emploi

LA FONDATION DAMIEN RECHERCHE UN(E) CONSEILLER(E) MÉDICAL(E) (M/F) AFIN DE SOUTENIR LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN OUBÉKISTAN DANS LES 3 PROVINCES DU SUD: BUKHARA, KASHKADARYA ET SURKHANDARYA.

Tâches : coordination et appui technique au Programme National Tuberculose au niveau provincial et implémentation du DOTS en collaboration étroite avec le Ministère de la Santé, formation et suivi du personnel médical et paramédical, supervision et suivi de terrain régulier, évaluation et analyse des données épidémiologiques, suivi budgétaire, reporting et planning, représentation de la Fondation Damien.

Profil souhaité : docteur en médecine, diplôme de médecine tropicale, diplôme de santé publique ou expérience équivalente, expérience tuberculose (DOTS), accepte de travailler dans une équipe multi-culturelle, l'expérience dans une fonction semblable est un atout, parle anglais couramment, connaissance préalable du russe ou d'une langue turque est un atout, bonnes connaissances outils informatiques (Excel, Word, Epi-info), disponibilité : début 2004.

Nous offrons : contrat de 2 ans, statut de coopérant-ONG, salaire attractif suivant expérience, avantages extra-légaux.

ADRESSEZ VOTRE CURRICULUM VITAE AVEC LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 15/10/2003 À LA FONDATION DAMIEN, MME C. VAN DEN EYNDE, BLVD LÉOPOLD II 263, B-1081 BRUXELLES - FAX +32/2/422.59.00 - COURRIEL : CATHY.VANDENEYNDE@DAMIEN-FOUNDATION.BE - SITE WEB : WWW.FONDATIONDAMIEN.BE

LE SERVICE LAÏC DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (SLCD) RECHERCHE UN ANIMATEUR (H/F) CHARGÉ DE LA COMMUNICATION

Profil : diplôme d'études universitaire, enseignement supérieur ou tout diplôme en rapport avec la fonction ; naissance dans l'expression orale et écrite ; maîtrise du programme OFFICE (Word, Excell, Access) ; maîtrise de la gestion d'un site internet (DREAMWEAVER) ; capacité à travailler de façon autonome et en équipe ; capacité d'initiative et de d'adaptation ; intérêt pour le secteur de la coopération au développement. Constituent des atouts pris en compte : expérience dans le domaine socio culturel et /ou non marchand ; partage des idéaux laïques.

Fonctions et tâches : travail de sensibilisation d'éducation au développement, de promotion et de représentation de l'ONG ; travail polyvalent comportant une dimension administrative ; travail en réseau ; organisa-

tion d'événements et de rencontres avec les différents interlocuteurs (ONGS, Universités, bailleurs de fonds potentiels) ; relecture et harmonisation du contenu des publications de l'ONG (brochures, rapports, plan d'action, site internet, CR OM etc.) ; maintenance et mise à jour du réseau ; développement de la politique de communication du SLCD ; participation à la rédaction du bulletin SLCD ; participation à l'opération 11.11.11 et aux animations préparatoires ; des déplacements sur le terrain doivent être envisagés (RDC, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal, Vietnam).

Conditions : Conditions PRIME .Engagement à partir du 15/9/2003 ; contrat à durée indéterminée ; Temps plein .

CV ET LETTRE DE MOTIVATION DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À CATHERINE VANESSE, CHARGÉE DES RH - 29 RUE DES PIERRES BTE 10 À 1000 BRUXELLES ; E-MAIL : C.VANESSE@SKYNET.BE

L'ONG COOPÉRATION PAR L'EDUCATION ET LA CULTURE (CEC) RECHERCHE UN(E) SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE) À TEMPS PLEIN POUR ENGAGEMENT IMMÉDIAT.

Fonction : Accueil et gestion de la bibliothèque de littératures africaines (achat, encodage et mise en bibliothèque des ouvrages, gestion des prêts, rappel) ; préparation et tenue de stands littéraires ; participation à l'organisation des manifestations culturelles ; gestion du courrier entrant et sortant par poste, fax et Email et tenue de la permanence téléphonique ; rédaction, dactylographie et mise en page de courriers et rapports ; soutien administratif à la gestion des prestations et des salaires, préparation des documents pour le secrétariat social ; facturation et préparation des paiements bancaires et tenue de la caisse ; responsabilité des achats (bureautique).

Profil : Compétence et expérience dans les domaines des tâches précitées ; bonne connaissance de l'informatique (Word, Excel, File Maker Pro, Internet) ; intérêt pour l'Afrique et l'humanitaire ; capacité d'organisation ; bonne facilité de rédaction ; sens des responsabilités ; contacts aisés ; appréciant le travail en équipe ; fiable.

Conditions : contrat ACS ; niveau A2 ; plein temps

CV : 18 RUE JOSEPH II 1000 BRUXELLES, TÉL : 02/217 90 71, FAX : 02/2178402 MAIL : CEC-ONG@YUCOM.BE, SITE : WWW.CEC-ONG.ORG

This position requires an individual with a participatory management style, who will be fully involved in all aspects of the Centre's work, who will take an active part in daily activities and carry a major share of the work burden as a member of a small team. PhD & a distinguished career in international development, with full command of English and fluency in one or two UN languages spoken in the South are required.

INFO:

[HTTP://WWW.COMMINIT.COM/VACANCY1533.HTML](http://WWW.COMMINIT.COM/VACANCY1533.HTML)

CONTACT: SOUTH@SOUTHCENTRE.ORG

CARITAS INTERNATIONALIS IS SEEKING AN EDITORIAL COORDINATOR/WRITER - PALAZZO SAN CALISTO, ITALY (VATICAN CITY)

Duties include coordinating editorial content & production of Confederation publications in three languages (English, French and Spanish), assist with media relations & organisational communications, English support to non mother-tongue staff and take on specific tasks in the service of the Secretary General.

INFO:

[HTTP://WWW.COMMINIT.COM/VACANCY1514.HTML](http://WWW.COMMINIT.COM/VACANCY1514.HTML)

CONTACT: PERSONNEL OFFICER SANEDRIN@CARITAS.VA

SOUTH CENTRE IS SEEKING AN EXECUTIVE DIRECTOR (GENEVA, SWITZERLAND)

LES THÈMES QUE NOUS SOUHAITONS TRAITER DANS LES PROCHAINS NUMÉROS SONT LES SUIVANTS* :

- N° 101 (DÉCEMBRE 2003) : SUIVI / INDICATEURS / IMPACT / INCIDENCE
- N° 102 (MARS 2004) : TECHNOLOGIES APPROPRIÉES (2ÈME VOLET - SUITE DU N° 98)
- N° 103 (JUIN 2004) : GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES

Si vous avez des articles à proposer en relation avec ces thématiques ou bien des thématiques à suggérer, n'hésitez pas à nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Ils trouveront certainement une place dans nos pages ou sur le site.

Courriel : stephane.boulch@cota.be

Télécopie : + 32 2 223 14 95

Téléphone : + 32 2 250 38 36 ou 218 18 96

Veuillez à nous contacter suffisamment à l'avance afin que nous puissions avoir le temps de discuter de votre projet, d'examiner comment l'insérer dans notre planning (au plus tard au début du mois qui précède celui de la parution : ainsi, par exemple, pour un numéro prévu pour la fin mars, ce serait début février. Passé ce délai, nous ne pourrions plus les accepter ou alors seulement pour notre site Internet).

→ CRITÈRES DE SÉLECTION DES ARTICLES

Les articles doivent traiter d'une des thématiques planifiées et cadrer avec l'opinion que notre rédaction aura souhaité privilégier d'un commun accord avec nos partenaires et autres contributeurs ou les lecteurs qui se seront manifestés.

La revue étant un support d'échanges de propositions et d'alternatives, les articles sont sélectionnés en vertu de leur aptitude à susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer une discussion, influencer des projets de développement.

Si les versions finales ne nous parviennent pas dans les délais convenus avec le responsable de la rédaction, l'article ne sera pas publié dans la revue.

→ FORMAT DES ARTICLES

- 16 000 caractères maximum (sauf convention avec la rédaction)
- sous format électronique (courrier électronique ou disquette) (les fax et courriers sont admis si le contributeur n'a vraiment pas le choix)
- en format Microsoft Word
- sans mise en forme automatique (juste du gras pour les titres, chapeaux et inter-titres)
- Chaque article doit débiter, après le titre, par un chapeau en gras très bref qui résume ses intentions.
- Les notes doivent être indiquées manuellement et renvoyer en fin de texte
- Format Times New Roman, taille 12, simple interligne, justifié.

→ RÉTRIBUTIONS

Chaque auteur dont le texte sera accepté sera rétribué sous la forme d'un versement de 50€ et d'un abonnement gracieux d'un an à la revue.

→ DROITS

• La rédaction se réserve le droit de refuser de publier un texte si celui-ci ne correspond pas aux critères convenus entre elle et l'auteur ou si les délais de livraison ne sont pas respectés. L'auteur ne sera alors pas rétribué.

• L'auteur continuera naturellement à pouvoir disposer de son texte pour toute autre allocution et publication. Il devra toutefois s'engager à en référer au COTA et à signaler les références de la première parution dans les ECHOS.

• A moins que les parties en conviennent autrement, l'auteur concède le droit au COTA d'utiliser son texte comme bon lui semblera. Il va de soi que le COTA veillera à toujours mentionner l'auteur original et les références initiales de son texte.

→ PUBLICATIONS SUR LE SITE

A la demande du COTA et si l'auteur y consent, un article refusé pourra éventuellement être publié sur le site en format Pdf dans la section dossiers thématiques. L'auteur ne sera alors pas rétribué financièrement mais pourra bénéficier d'un abonnement gratuit d'un an.

** Les sujets peuvent encore changer ou leur traitement reporté en fonction des activités du COTA des suggestions des auteurs et lecteurs...*

→ PUBLICATIONS RECENTES



HORS SERIE N°1
REPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE MICROFINANCE
S. KUGENER, L. JANSSENS, D. HUYBRECHT



HORS SERIE N°2
ORGANISER L'EVALUATION D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DANS LE SUD
C.LELOUP, S. DESCROIX



HORS SERIE N°3
N ORD-SUD, SE DOCUMENTER ET ORGANISER UNE RECHERCHE
P. GERADIN, C. SLUSE



HORS SERIE N°4
HISTOIRES D'EVALUATION
S. DESCROIX



HORS SERIE N°5
RADIOS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST
S. BOULCH

A PARAÎTRE

LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT
M. TOTTE, T. DAHOU, R. BILLAZ
ED. KARTHALA, 300 PAGES, 12 €

On a beaucoup vanté, ces dernières années, l'émergence d'une démocratie locale capable de contrebalancer les tendances hégémoniques des Etats centralisateurs.

Cet ouvrage propose de voir ce qu'il en est dans les pratiques comme en théorie. Les ONG COTA et ENDA ont réuni dans cet ouvrage différentes contributions afin de rendre plus lisibles les concepts et les enjeux : d'illustrer des dynamiques locales inédites d'affrontement et d'arbitrage ; de rendre compte des nouvelles opportunités et contraintes (techniques et organisationnelles) qui s'offrent aux acteurs du développement.



HORS SERIE N°6
LA PAUVRETE EN REFERENCES
M. TOTTE



CHEMINEMENT D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT
E. BEAUDOUX, G. DE CROMBRUGGHE, F. DOUX-CHAMPS, M.C. GUENEAU, M. NIEUWKERK



MEDIA RESISTANCE
S.BAILLY, D. BEAUFORT



TECHNOLOGIES WALLONNES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
AWEX



PAROLES D'AFRIQUE CENTRALE : BRISER LES SILENCES
INSTITUT PANOS, COTA

LA RUBRIQUE DES ECHOS DU COTA SUR LE SITE DU COTA N'EST PAS UNE VERSION ÉLECTRONIQUE DE LA REVUE MAIS UNE INTERFACE DESTINÉE À FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LE LECTEUR ET L'ASSOCIER D'AVANTAGE À NOTRE TRAVAIL.

GRÂCE AU SITE, VOUS POUVEZ DÉSORMAIS :

- CONSULTER UNE TABLE DES MATIÈRES COMPLÈTE ;
- COMMANDER DES NUMÉROS DE LA REVUE ;
- REMPLIR ET NOUS FAIRE PARVENIR UNE DEMANDE D'ABONNEMENT ;
- NOUS ENVOYER LES ANNONCES QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR PARAÎTRE GRATUITEMENT DANS NOS PAGES ;
- RÉPONDRE AUX APPELS À CONTRIBUTIONS ;
- COMPLÉTER L'INFORMATION CONTENUE DANS LA REVUE EN CONSULTANT DES TEXTES CLASSÉS PAR DOSSIERS THÉMATIQUES ;
- EXPRIMER VOTRE OPINION SUR DES ARTICLES OU LA REVUE ELLE-MÊME ;
- NOUS ADRESSER TOUTES SORTES DE SUGGESTIONS ET INTERVENIR DANS LE CHOIX THÉMATIQUES À VENIR, ETC.

LE SITE NOUS PERMETTRA DE MIEUX NOUS CONNAÎTRE. C'EST UN OUTIL PRÉCIEUX POUR NOUS COMME POUR VOUS. VISITEZ-LE. UTILISEZ-LE.